

L'Enseignement

Education

Instruction



Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

SOMMAIRE

La nouvelle année—Nomination—Questions professionnelles—L'ordre dans les idées et l'ordre matériel, p. 258.

PÉDAGOGIE:—Une circulaire du Surintendant de l'Instruction publique, C.-J. Magnan, p. 259.—Les tempéraments, R. P. A. N. Th. Valiquet, p. 260.—Du jeu, p. 263.—A nos lecteurs, p. 265.—Le mouvement scolaire à l'étranger: L'enseignement primaire en Angleterre, p. 265.—Enseignement anti-alcoolique, R. P. Hugolin, p. 268.—Galerie pédagogique, p. 274—Extraits du rapport de M. l'abbé Perrier, visiteur des Ecoles catholiques de Montréal, p. 275.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Circulaire aux inspecteurs d'écoles, Boucher de la Bruère. Surintendant de l'Instruction publique, p. 278.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, H. Nansot, p. 280.—Arithmetic, J. Ahern, p. 282.—Anglicismes, p. 284.—Lecture expressive, L. Ricquier, p. 284.—Leçon de choses: L'allumette, Frs Liénard, p. 287.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 290.—Langue française: Cours élémentaire, p. 291—Cours moyen, p. 292—Cours supérieur, p. 295.—Enseignement spécial: Enseignement anti-alcoolique, p. 300—Agriculture, p. 301.—Mathématiques: Arithmétique, p. 303—Algèbre, p. 310—Géométrie, p. 312.—Langue anglaise, p. 313.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR: Notes de voyage, M. Lse. Pepin, p. 315.—Deux congrès, p. 316.—Le R. P. Nunesvais, p. 317.—En France, p. 318.—Comment sait-on qu'on est au pôle nord, p. 319.—Chants canadiens, p. 319.—"Journal de classe", p. 320.

ILLUSTRATIONS: L'église de Brouages, p. 257—Anciens professeurs de l'Ecole normale Laval, p. 274.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE

Boite 125, H.-V. Québec.

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



L'antique église de Brouages

Cette gravure représente l'église de Brouages (XV^e siècle) près Marennes, en Saintonge, où Champlain alla s'agenouiller avant son départ pour le Canada, en 1608. Devant l'église, à droite, se dresse une colonne, dite la Colonne de Champlain. On la distingue sur la vignette.

La nouvelle année

A tous ses lecteurs, *L'Enseignement Primaire* souhaite une bonne et heureuse année.

Nomination

Par un arrêté ministériel en date du 30 novembre dernier, M. Jules-Edouard Prévost, directeur de *L'Avenir du Nord*, a été nommé membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Questions professionnelles

NOTE.—*Nous ne répondons pas aux lettres non signées d'un nom responsable.*

« Une institutrice peut-elle se faire payer le balayage de la classe quand les commissaires ne s'en occupent pas, ainsi que l'allumage du poêle, quand elle réside à sa classe? — M. B., inst.

Réponse.—M. le Surintendant seul pourrait vous donner une réponse légale. Néanmoins, je crois que vous avez le droit d'exiger une indemnité pour la besogne absolument nécessaire que vous avez dû faire, vu la négligence des commissaires.

L'ordre dans les idées et l'ordre matériel

L'ordre est la disposition des choses suivant les rapports apparents et constants qui sont entr'eiles, de telle sorte que ce qui est en ordre est à la place qui est sienne et se trouve prêt à remplir la fonction à laquelle il est destiné.

D'après cela, il est facile de comprendre les avantages de l'ordre: outre qu'il évite tout embarras et toute perte de temps en tenant prêts les matériaux dont on peut avoir besoin, il préserve les objets eux-mêmes d'une foule d'accidents, car il est évident que, s'ils n'occupent pas la place qui est leur, ils en occupent une destinée à autre chose; on ne prévoit pas ce dérangement, on agit sans précaution spéciale et l'objet se trouve endommagé: heureux encore lorsque cette présence de l'objet là où il ne devait pas être n'amène pas une catastrophe!

Sans aller jusqu'à des conséquences aussi graves, que de temps perdu à chercher un objet qu'on avait laissé là où l'on s'en était servi et qui avait été ainsi égaré! Que de frais à faire pour remplacer ces objets, afin de regagner du temps? Que d'entreprises manquées faute d'une exactitude rendue impossible par le désordre!

Au contraire, l'ordre qui maintient toute chose à sa place, qui règle sagement l'organisation intérieure, qui consacre à chaque occupation des soins et du temps suivant son importance, qui fixe la marche à suivre, et qui se tient toujours prêt à tout, cet ordre assure à la vie une paix aussi constante que possible, réduit au plus petit nombre les chances de perte ou d'échec, et augmente les chances de profit ou de succès.

Il faut donc de bonne heure amener les enfants à l'habitude de l'ordre, et cela n'est pas une tâche d'une grande difficulté; ils en ont l'instinct, et l'école suffit pour développer cet instinct et en assurer les résultats durables.

Le premier point, le plus important pour en arriver là, c'est d'habituer les élèves à mettre de l'ordre dans les idées. *L'ordre des idées amène la méthode*, et l'ordre dans la vie n'est que la mise en pratique d'une bonne méthode.

(L'Education Chrétienne).

D.
bliens
les Ins
No
cument
L'
des inst
centuer,
gnemen
moins, i
que fer
direction
soin l'ex
de publi
M.
l'attentio
les aspir
Histoire
Calligrap
ces diver
Nou
gogie, la
notes sui
Com
Péda
Lect
Dess
Nous
à l'œuvre
constatent
Surintend

(1) V

PEDAGOGIE

Une circulaire du Surintendant de l'Instruction publique

Dans la présente livraison, au chapitre *Documents officiels*, nous publions la récente circulaire du Surintendant de l'Instruction publique à MM. les Inspecteurs d'écoles.

Nous attirons l'attention du personnel enseignant sur cet important document.

L'honorable M. de LaBruère prie les inspecteurs d'attirer l'attention des instituteurs et des institutrices sur la nécessité d'introduire, ou plutôt d'accentuer, l'enseignement anti-alcoolique à l'école primaire. Déjà cet enseignement se donne, occasionnellement, dans presque toutes nos écoles. Néanmoins, il importe d'en préciser la nature, d'en fixer le programme. C'est ce que feront MM. les inspecteurs. Afin de bien se préparer à recevoir cette direction, nous conseillons aux instituteurs et aux institutrices de lire avec soin l'excellente étude du R. P. Hugolin sur ce sujet, étude qui est en cours de publication dans notre revue (1).

M. le Surintendant, se faisant l'écho du Comité catholique, attire aussi l'attention de MM. les Inspecteurs sur les succès peu satisfaisants obtenus par les aspirants et les aspirantes aux diplômes, lors de l'examen de 1909, en Histoire de l'Église, en Géographie et Instruction civique, en Anglais et en Calligraphie, et il leur recommande d'une manière spéciale l'enseignement de ces diverses matières du programme d'études.

Nous croyons devoir noter aussi la Composition française et la Pédagogie, la Lecture et le Dessin, qui n'ont obtenu du Bureau central que les notes suivantes :

Composition :—au degré Intermédiaire (modèle), passable ;

Pédagogie :—au degré Élémentaire, assez bien ;

Lecture française :—au degré Élémentaire, faible ;

Dessin :—aux trois degrés, assez bien.

Nous recommandons aux instituteurs et aux institutrices de se mettre à l'œuvre immédiatement, afin que lors de leur visite, MM. les Inspecteurs constatent un progrès dans l'enseignement des matières signalées par M. le Surintendant.

C.-J. MAGNAN.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de décembre 1909.

LES TEMPERAMENTS (Suite) (2)

VI. Tempérament musculaire

Il est dû à la prédominance des muscles, et c'est en même temps la prédominance de la vie animale sur la vie de l'esprit; c'est la matière qui semble dominer, régner en maîtresse.

Les signes extérieurs de ce tempérament sont la force physique, la poitrine et les épaules larges, une santé robuste, un appétit glouton et souvent dans tout l'extérieur, quelque chose de calme, mais une fois ce calme troublé, c'est la brute déchaînée qui brise tous les obstacles et est capable de tous les excès et de tous les crimes.

Ses passions dominantes sont la gourmandise et la sensualité allant jusqu'à la grossièreté, à l'abrutissement qui se manifestent dans les paroles et les manières.

Tels étaient les monstres de débauche dont l'histoire a conservé les noms: Vitellius, Commode, Caracalla, Héliogabale, etc. Tel était Luther comme il le prouve dans ses écrits et surtout dans ses *Propos de table*.

Cependant, il y a encore le bon côté; et quand ces tempéraments trouvent quelqu'un qui sait les dominer, les relever, les surnaturaliser un peu, ils deviennent alors dociles, forts, résistants et capables de grandes choses.

Il faut essayer de les porter vers l'étude, vers le goût des vérités morales et religieuses; leur rappeler souvent la pensée de Dieu; les diriger *au confessionnal*: ce sont les seuls moyens de les dompter. Et une fois domptés et lancés dans le bien ils donnent des résultats étonnants.

Un exemple intéressant c'est celui de saint Guillaume surnommé l'Encuirassé, duc de Guyenne et comte de Poitiers qui vivait au commencement du XIIe siècle. Par la stature et par la force, c'était un géant. Gourmand, sensuel, querelleur, persécuteur des évêques et des religieux, il était la terreur de tous dans ses états. Saint Bernard entreprit sa conversion.

Il fallut plusieurs assauts de douceur et de zèle, et des menaces sévères. Dompté enfin, humilié, terrassé, le duc tombe aux pieds de saint Bernard, promet obéissance à l'Eglise, répare les torts qu'il a causés, donne tous ses biens aux pauvres et se retire dans un désert, où, enserré dans une cuirasse de fer garnie de pointes, il expia ses crimes durant quarante ans.

II

TEMPERAMENTS MELANGES

J'ai fini ce que je voulais vous dire des tempéraments simples. Mais il arrive rarement qu'un sujet ne soit affecté que d'un seul tempérament.

(2) Conférence donnée par le R. P. A.-N.-Th. Valiquet devant l'Association des Institutrices de Québec, le 6 juillet 1909.

plus souvent, pour ne pas dire toujours, on trouve des signes de deux et même trois tempéraments de forces égales ou inégales, ce qui rend le classement difficile et demande beaucoup de sagacité et d'esprit d'observation à qui veut se rendre compte du tempérament de tel sujet donné.

Il importe donc d'étudier au moins sommairement les tempéraments mélangés.

I. *Tempérament sanguin-nerveux*

Ces deux tempéraments se rencontrent très souvent dans un même sujet. Ils y développent une impressionnabilité plus profonde et plus vivace, mais aussi capricieuse; la susceptibilité porte davantage à la jalousie, à l'antipathie, aux murmures, aux querelles; la sensualité pousse aux amitiés particulières. Les passions dominantes sont la vanité, l'orgueil, l'amour humain, la susceptibilité, la jalousie.

Les caractères ardents, sensibles, irascibles, présomptueux, vifs, dévoués, aimables, viennent ordinairement de ce tempérament. C'est un tempérament assez difficile à diriger; mais sous une main habile et ferme il peut aisément faire preuve de grand courage, de générosité, de dévouement et de zèle. Ce qu'il lui faut ce sont des avis sages et éclairés sur l'humilité, la confiance en Dieu, la persévérance dans les bonnes résolutions, l'étude sérieuse et la piété solidement appuyée sur la religion.

Type: saint Pierre, apôtre.

II. *Tempérament sanguin-bilieux*

Voici un assez heureux mélange, car ces deux tempéraments se complètent l'un l'autre et se corrigent mutuellement. Mais reste à combattre l'orgueil, l'ambition, la colère, la susceptibilité qui se trouvent dans les deux.

Le bon côté de ce tempérament c'est l'amabilité, la bonté, la hardiesse d'esprit, le coup d'œil pénétrant, des réparties vives et profondes, le goût des choses intellectuelles et religieuses.

Le caractère est vif, ardent mais mesuré, actif, entreprenant, mais aussi orgueilleux et ambitieux.

Il a donc besoin d'une forte direction pour ne pas descendre.

Le dévouement, les bonnes et grandes œuvres, voilà ce qu'il lui faut. Qu'on l'en nourrisse et il fera beaucoup de bien.

Types: saint Jean, apôtre, saint Augustin, saint François de Sales.

III. *Tempérament nerveux-bilieux*

Ce tempérament est moins heureux que le précédent. Il peut faire beaucoup de mal s'il est laissé à lui-même, beaucoup de bien s'il est travaillé par la bonne volonté, par une forte direction et par la piété.

Il est fort, énergique, mais saccadé et procédant par boutades. Il recourra à la ruse, à la violence, à la dissimulation pour briser les obstacles. Il est terrible dans ses colères, profond dans la haine et la rancune, fier, orgueilleux, entêté.

Son bon côté c'est une activité fiévreuse qui le fait arriver à de grandes choses; bien dirigé il fait des œuvres où se révèle la profondeur du génie.

Type: saint Thomas, apôtre. Prêt à voler à la mort pour Jésus-Christ, entêté dans son incrédulité. A genoux devant le divin Ressuscité, fidèle jusqu'au martyre.

IV. *Tempérament bilieux-lymphatique*

Ces deux tempéraments s'unissent assez souvent, et le mélange est heureux, parce que le lymphatique tempère ce qu'il y a de trop vif dans le bilieux; et le bilieux donne de la vie, de la consistance, de l'énergie au lymphatique.

Ce qu'on y remarque, c'est le sang-froid, la réflexion, le sérieux, l'amitié aimable et profonde.

Les passions dominantes sont la sensualité du cœur, la susceptibilité, l'égoïsme; elles sont contrebalancées par l'amour de l'étude, l'ambition légitime de faire le bien par les moyens honnêtes, la douceur forte et l'amour de la vie cachée.

Une direction en ce sens peut mener facilement à la correction des défauts et à la pratique de grandes vertus.

Type: Marie-Madeleine.

V. *Tempérament bilieux-mélancolique*

Ce mélange peut donner lieu à des humeurs noires persistantes, à des accès de jalousie, au découragement, à la tristesse, à des inquiétudes de conscience, au scrupule entêté, à l'hypocrisie, à un égoïsme qui voudrait que les autres fussent toujours occupés de vous.

Le bon côté, c'est la circonspection, le goût des choses sérieuses, l'éloignement des plaisirs mondains, l'amour de la prière et des austérités.

Les passions dominantes sont la jalousie, l'égoïsme, le découragement, la dissimulation.

L'attrait par lequel on peut les combattre, c'est la crainte de Dieu, l'étude de la religion, les œuvres de zèle et l'esprit de sacrifice.

Les caractères qui s'y adaptent le mieux sont les caractères sombres, jaloux, vindicatifs, boudeurs, originaux, exaltés, austères, méditatifs, courageux.

Pour leur faire du bien, il faut leur montrer de l'intérêt, les égayer, les encourager, les exciter à se défier d'eux-mêmes et à se confier en Dieu, à se montrer charitables et aimables envers tous.

Types: aux deux extrémités: 1° tous ces caractères jaloux que l'Évangile nous montre autour de Notre-Seigneur, depuis les pharisiens et les scribes jusqu'à Judas, Caïphe, Hérode et bien d'autres.

2° Parmi les bons, tous ceux qui, ennemis d'eux-mêmes, ont su dompter leurs passions et leurs mauvais caractère et garder ce qu'il y avait de bon dans ce tempérament: comme saint Louis de Gonzague, saint Grégoire de Nazianze, saint Célestin, pape démissionnaire, se retire dans la solitude: grand nombre de solitaires. (*A suivre.*)

DU JEU

Sa raison d'être.—Sa valeur éducative.—Limites dans lesquelles il est bon de le restreindre.

Jouons! tel est le cri général de l'enfant. C'est avec raison qu'on a pu dire que le jeu est toute sa vie. A peine ses membres débiles sont-ils quelque peu dégourdis, que ses yeux peuvent s'arrêter sur un objet qui lui plaît, que le nourrisson cherche à le saisir pour s'en amuser.

Cet impérieux besoin qu'éprouve l'enfant d'utiliser, de dépenser ses forces a sa source dans l'activité incessante qui l'anime, dans l'insatiable instinct de curiosité qui l'aiguillonne et dans l'esprit de sociabilité inhérent à sa nature. Le jeu est donc l'élément naturel de l'enfance. C'est l'heureux dérivatif que la nature elle-même oppose à la mobilité parfois si extravagante de ses facultés. Il est, en effet, en rapport avec ses instincts, ses goûts, ses besoins, ses forces. Les pédagogues en général et à des degrés différents, l'ont si bien compris qu'il n'a pas échappé à leur perspicacité; et Froebel, parmi tous ses devanciers, a fondé sur le jeu tout un système d'éducation qui a suffi à l'immortaliser.

L'enfant se contente d'abord des objets simples; bientôt cela ne lui suffit plus, il recherche les plus compliqués, les décompose, les reconstitue pour se rendre compte de leur ordonnance, de leur mécanisme et de la raison d'être de leurs éléments constitutifs. Lorsqu'il peut marcher, il ne se suffit plus à lui-même; l'instinct de cette sociabilité le porte à partager les jeux de ses semblables. L'école lui offre cette société qu'il recherche tant. Avec quel entraînement, quelle joie intérieure, il se mêle à la mente bruyante des classes! C'est pendant cette période de la vie que le goût du jeu est le plus vif et le plus intense. On doit donc considérer celui-ci comme un puissant facteur éducatif par les ressources qu'il offre et par la réalité qu'il donne à l'éducation.

L'école primaire a pour but d'éveiller, de développer et de fortifier les aptitudes physiques, intellectuelles et morales de l'élève, en un mot de favoriser l'essor de toutes les activités utiles qu'il possède en germe. Le jeu bien dirigé n'est-il pas l'élément par excellence pour développer les aptitudes corporelles? Le milieu dans lequel il s'exécute—à l'air et au soleil, au sein des agréments de la nature—la totalité des membres qu'il fait promouvoir, l'appétit qu'il excite, le repos plus calme qu'il procure, l'énergie et la souplesse qu'il rend au corps, en font un exercice physique de prédilection.

Ces heureuses dispositions exercent à leur tour une influence très salubre sur l'esprit et sur le cœur. Par la détente que le jeu produit après une tension trop forte et trop prolongée des facultés, il rend à celles-ci une vigueur nouvelle et favorise une éclosion plus abondante d'idées. D'un autre côté, il contribue à l'éducation des sens par la délicatesse qu'il leur fait acquérir, et constitue par cela même une garantie certaine de la valeur de nos perceptions.

Les jeux, bien conduits, développent l'esprit d'observation par l'attention soutenue qu'ils réclament, exercent la réflexion, l'imagination, l'invention, la mémoire et la volonté. Ils cultivent en outre le goût du beau par l'esprit de méthode qui préside à leur exécution. Mais notons bien que tous ces heureux avantages sont obtenus sans dépense aucune de la part du maître; sa présence seule y a suffi.

Les exercices naturels en plein air ont surtout une importance éducative considérable parce qu'ils sont des instruments de culture normale. A l'encontre des idées de Pestalozzi, Frœbel affirme une prédilection marquée pour l'éducation publique. Celle-ci répond d'ailleurs à l'instinct de sociabilité inhérent à notre nature. Le jeu développe cet esprit, c'est-à-dire qu'il constitue un apprentissage très pratique et naturel de la vie sociale. Il humanise les enfants. Ceux-ci n'apprennent pas seulement leurs diverses obligations par les maximes, les lectures, l'exemple, mais surtout par la pratique de la loi du devoir. " Les beaux danseurs n'apprennent pas les cabrioles à les voir seulement faire, dit Montaigne, et il ajoute, il faut le former (en parlant de l'enfant) et mouler vivement par l'essai de l'action." Or, par le jeu ne s'habitue-t-il pas à la tolérance, à la justice et à l'équité, à la charité, en un mot à l'observation de la règle du bien?

Les jeux préviennent les dangers moraux de l'inaction physique; ils exercent une heureuse influence sur la discipline, maintiennent l'union, l'ordre, et concourent à l'établissement de rapports, de sincère et franche amitié entre les élèves.

C'est dans le jeu que l'enfant se montre ce qu'il est réellement. C'est là qu'il dévoile son caractère et qu'il fournit au maître, d'une façon vraiment sincère, l'occasion de le connaître et de l'étudier, précieuse ressource pour l'éducateur qui sait en profiter. La bonne tenue des classes dépend en grande partie du tact avec lequel les éducateurs savent traiter des tempéraments qui diffèrent sous de nombreux rapports.

Mais pour que le jeu produise les résultats heureux qu'on est en droit d'en attendre, comment convient-il de le diriger? Il est évident qu'en cette matière, la responsabilité de l'instituteur est trop engagée pour que celui-ci se désintéresse de l'exercice et n'ait pas la faculté de le restreindre dans certaines limites raisonnables.

Il importe, d'un autre côté, d'éviter que la contrainte empêche les impulsions naturelles de se produire et n'enlève à ces mouvements spontanés toutes leurs influences éducatives. Pour éviter ce double écueil, que le maître ne manque pas de se mêler aux jeux des enfants, voire même de les y entraîner; sa présence seule préviendra bien des choses, sans nuire à l'activité libre qui doit être la règle de ces exercices.

Par cette heureuse participation, l'instituteur acquerra sur ses élèves un ascendant moral dérivant de la sympathie qui aura pour effet de les attacher plus à l'école, de les rendre plus soumis, et de les mieux disposer dans les occupations diverses des classes.

Ajoutons qu'il faut surtout favoriser les jeux ayant le plus de valeur au

triple point de vue sous lequel nous les avons examinés. Les mouvements brusques, les exercices violents, trop fatigants, les jeux de hasard, ceux qui permettent de jeter le ridicule sur l'un ou l'autre élève seront radicalement proscrits. Enfin, l'exercice imposé, tout en exigeant un ensemble de mouvements variés, n'exposera pas les enfants à de dangereux refroidissements par une dépense de forces et d'efforts trop longue et trop laborieuse.

Conclusion.—Choisissons bien les jeux et encourageons-les.

(*Les Premiers pas*).

A nos Lecteurs

La préparation de notre Rapport sur les Ecoles primaires et les Ecoles normales de la France, de la Suisse et de la Belgique, rapport qui a été partiellement soumis au Suintendant et aux membres du Comité catholique, a tellement absorbé nos rares moments libres, qu'il nous a fallu momentanément renoncer au *Récit de voyage* promis en septembre dernier. Ce n'est que partie remise.

Les témoignages reçus jusqu'ici à l'occasion de la publication de la première partie de notre Rapport, nous font un devoir de compléter cette tâche au plus tôt.

LE MOUVEMENT SCOLAIRE A L'ÉTRANGER (1)

L'enseignement primaire en Angleterre

Nous trouvons chez les pédagogues anglais, autant qu'en Amérique, la tendance à rendre l'enseignement concret et réaliste. Partout l'acquisition des connaissances est associée à des impressions de la vue et du toucher: ainsi dans une école maternelle dépendant du School Board de Londres, une maîtresse se sert, pour apprendre à lire, d'une baguette et d'une boule, de deux bâtons de craie, un rouge et un bleu. Avec la boule, l'enfant trace un *o* sur le tableau noir, avec la baguette et la moitié de la boule, un *b*, et ainsi de suite.

Dans son esprit, évidemment l'image de la lettre s'associe à celle des mouvements qu'il exécute pour la tracer et des couleurs qu'il emploie; l'étude est moins monotone, et il retient plus vite.

A la *Nordland Place School*, pour enseigner les termes géographiques, on fait modeler par l'enfant, un relief en argile; d'après ce relief, il exécute un dessin et écrit en face la définition. Rien ne saurait, en effet, mieux qu'un modelage, donner une idée du relief, fût-il, ce modelage, grossier et fruste, comme cette Europe exécutée par un enfant de douze ans qu'exposait en 1900, une école de Birmingham.

L'éducation de la main et de l'œil, commencée dès les premières années de l'enseignement, nous laisse supposer combien les travaux manuels et le dessin sont en honneur dans les écoles anglaises.

Si les travaux manuels ne dépassent guère comme qualité la moyenne des travaux de nos écoles et n'attirent pas spécialement l'attention, le dessin du moins mérite d'être étudié de près.

Cet enseignement est considéré comme très important et un temps assez long

(1) Reproduit de *L'Ecole française*.

(quatre ou cinq heures par semaine) lui consacré, mais les résultats obtenus sont dus surtout à la méthode.

Le programme anglais recommande l'exécution de dessins dans lesquels les formes naturelles des plantes sont traitées largement comme motifs d'ornementation. Ces dessins doivent être exécutés à main levée, tout au tableau noir, avec de la craie ordinaire, soit avec de la craie de différentes couleurs, sur du papier brun foncé, soit mieux encore, au pinceau. Les exercices au tableau précèdent souvent la reproduction sur le papier, la reproduction à la craie de trois couleurs sur fond brun est elle-même suivie du travail au pinceau.

Un instituteur de Londres nous explique en détail comment il donne cet enseignement.

Chaque forme élémentaire, — l'ovale est la forme essentielle — est d'abord démontrée au tableau noir, les élèves sont ensuite invités à la reproduire, puis à en faire un groupement symétrique. De peur qu'ils n'oublient la relation du dessin avec la vie, on leur fait composer eux-mêmes de petits herbiers et on les aide à retrouver dans les feuilles, les plantes et les fleurs, les formes simples qu'ils sont habitués à reproduire. On les amène ainsi, d'une part, à saisir dans un objet naturel, le trait caractéristique, et à le rendre par le dessin; d'autre part, on fait appel pour les combinaisons, à leur faculté créatrice. Par l'emploi de la couleur, dès les premiers exercices, on ouvre leurs yeux à la couleur de la nature. « C'est avec plaisir, dit l'instituteur, que je trouve dans la cour un groupe d'élèves admirant les gloires d'un coucher du soleil ou suivant, sur les maisons voisines, les jeux de la lumière et de l'ombre. » En même temps s'éveille en eux, le désir de reproduire ce qu'ils voient: Quelques-uns ont des carnets où ils dessinent une feuille ou tout autre objet qu'ils pourront incorporer dans leurs compositions. La somme de travail faite à la maison est considérable. »

Ce genre de dessin est en honneur partout depuis l'école maternelle jusqu'aux Universités et c'est plaisir de voir, dans certaines photographies, l'entraîn avec lequel les plus jeunes enfants manient le pinceau. On est étonné de la sûreté que démontrent les travaux d'enfants de huit ou neuf ans. Des hérons et des mouettes, faits au pinceau, en blanc et gris sur fond brun, par un enfant de douze ans rappellent de bons dessins japonais. Des guirlandes de fleurs, en vert et blanc sur fond rouge m'ont paru merveilleuses de légèreté.

Les groupements possibles sont des plus variés: les formes élémentaires sont parfois disposées librement, mais le plus souvent selon une figure géométrique: les ovales autour d'un point donnent une image assez fidèle de la marguerite ou de toute autre fleur composée rayonnante; symétriquement disposés de chaque côté d'une ligne, ils figurent une feuille composée: trois coups de pinceau donnent un oiseau, une souris, un lapin, l'ovale pointu donne, des schémas d'animaux (héron, papillon, colimaçon, canard,) de plantes, de fruits, l'ovale allongé rend la forme caractéristique du scarabée, des fleurs qui s'épanouissent sur une branche d'arbre, etc., etc.

Les grands élèves travaillent d'après nature. Ont-ils à peindre une marguerite? Ils reproduisent alors l'élément, le pétale, puis la fleur entière, fermée, ouverte, en perspective. Ils cherchent ensuite dans ce dessin un motif d'ornementation; le but industriel est ici évident. Les combinaisons se font de plus en plus compliquées et donnent parfois l'impression de beaux papiers peints. Des experts déclarent que ces travaux ont une valeur industrielle.

Et, cependant, les Anglais se défendent contre l'idée de vouloir commencer par l'instruction manuelle, l'instruction professionnelle. « C'est seulement, dit l'un d'eux, parce que le travail manuel et le dessin sont un moyen de développer les facultés d'observation des enfants et de donner à leur pensée la précision et la sûreté, qu'ils ont obtenu une place dans notre programme scolaire. Mais nous ne voulons pas que l'école se substitue à l'atelier pour faire l'apprentissage des enfants. »

Il ne semble pas en réalité que nos voisins d'Outre-Manche écartent aussi résolument qu'ils l'affirment toute considération utilitaire. N'est-ce pas au contraire pour rendre possible l'instruction technique qu'ils font, à l'école primaire, une si large place à l'éducation de l'œil et de la main?

Ne nous arrêtons pas à discuter ce point. Nous resterons plus fidèles à notre programme en retraçant une méthode de pédagogie, qui, d'après les travaux présentés à l'exposition franco-britannique de 1908, semble avoir été adoptée par l'école élémentaire annexée à l'Université de Manchester.

Cette méthode sociale et historique est due à M. Dewey, de l'Université de Chicago.

Ce digne Yankee pense que l'évolution de l'enfant reproduit l'évolution de l'humanité. Les instincts de l'homme primitif se retrouvent chez lui et il est vivement intéressé « par la vue des faits et la manipulation des choses au milieu desquelles ses ancêtres ont vécu. »

L'École doit donc faire passer l'élève par les phases de conscience qu'a traversées une race supérieure pour arriver à l'état civilisé.

Elle agit ainsi dans *le plan* et suivant *la pente* du développement spontané de l'enfant.

Voici d'après cette méthode une leçon faite à des enfants de sept à huit ans :

La maîtresse décrit un homme de six pieds vivant seul. Elle demande ce qu'il lui faut pour vivre. Les enfants citent des vêtements, une maison, un canot, une charrue, des armes, etc., etc.

On retient la maison et on décide qu'elle doit avoir dix pieds de long, qu'elle sera en bois. On détermine le nombre et la dimension des ouvertures, etc. Les idées se précisent par des chiffres. On dessine et on cote sur des carnets. Puis, les élèves, par groupes de six, vont à l'atelier et exécutent la maison, en réduction, naturellement.

Au cours des discussions préliminaires et de l'exécution du dessin, des questions d'histoire surgissent de la manière la plus naturelle. Par elles s'expliquent l'origine des inventions et leurs effets dans la vie sociale et économique; à l'histoire, se joignent des exercices de géométrie, de calcul, des notions sur le soleil, la vie des plantes, etc.

Prenons une autre leçon. Il s'agit d'étudier l'éclairage par bougies avec des enfants de six à sept ans. La maîtresse allume des bougies de paraffine, de cire, de suif. On choisit comme éclairant le mieux, la bougie de paraffine. Comment va-t-on la fabriquer? Un enfant parle de couler la paraffine dans des bambous creux.

On décide, après discussion, de plonger les mèches dans la paraffine fondue et de les rouler à la main.

Parallèlement, les enfants ont modelé des bougeoirs en argile, on les a fait cuire et chacun emporte chez lui un appareil complet d'éclairage.

Une troisième leçon. La fabrication du sucre. En mai, on avait planté des betteraves; elles sont récoltées en novembre. Le moment du cours étant venu, on les utilise. Les betteraves sont pesées; on les râpe avec une râpe de la cuisine et les cossettes mises dans un canevas sont pressées au moyen d'une simple presse à copier. De l'acide carbonique préparé par l'action de l'acide chlorhydrique sur le marbre, précipite les impuretés.

On décante avec un siphon, on filtre au papier, on cuit dans un vase de terre pendant une quinzaine d'heures et les enfants voient s'opérer la cristallisation à mesure que l'eau s'évapore.

Ce que nous pouvons noter dans cette méthode, c'est la simplicité des moyens. Nulle installation, nul outillage spécial.

Puis, ce sont les enfants qui opèrent. Il ne s'agit pas d'expériences démonstratives, mais de manipulations réelles, exécutées par les élèves.

Cette méthode n'a pas encore pénétré partout, mais on peut affirmer que partout les travaux manuels sont intimement liés à l'enseignement. Ils revendiquent une action directe et que rien ne saurait remplacer, sur l'intelligence et son développement. « Écoutez, disait-on à l'écolier d'autrefois, écoutez et regardez, disons-nous à celui d'aujourd'hui; écoutez, regardez, mais surtout agissez, recommandent les Américains. » Et ce sera la morale de cet entretien.

Enseignement anti-alcoolique (1)

Rapport présenté par le R. P. Hugolin, Franciscain, au 1er congrès de tempérance de Montréal, partie ouest, tenu à Ville-Saint-Pierre, le 25 octobre 1909. (Suite.)

III

Franchissant la ligne 45e, passons au Canada, et d'abord établissons un compte exact quoique sommaire de la situation de l'enseignement anti-alcoolique dans chacune des Provinces du Dominion, pour enfin arriver à notre Province où nous établissons une enquête plus complète.

Nouveau-Brunswick.—Le N.-B. a l'enseignement anti-alcoolique obligatoire depuis une vingtaine d'années. Les enfants reçoivent d'abord un enseignement oral, puis, lorsqu'ils sont plus avancés, on leur met entre les mains un manuel approprié et approuvé, entr'autres le *Temperance Lesson Book* du Dr Richardson. Dans les *High Schools* le cours de tempérance se continue, et dans les Ecoles modèles et les Ecoles normales les élèves-maîtres sont formés à cet enseignement. La loi est assez bien observée, les manuels donnent satisfaction, et aux examens la tempérance fait l'objet de questions spéciales.

Nouvelle-Ecosse.—Enseignement anti-alcoolique également obligatoire depuis 1892. Enseignement oral pour les jeunes élèves, des manuels pour les plus avancés. Ceux-ci reçoivent l'enseignement sous la rubrique de l'hygiène et de la physiologie. Ecoles modèles et Ecoles normales pourvues aussi de cet enseignement. Examens obligatoires. D'après les rapports officiels il appert que l'enseignement anti-alcoolique dépend pour beaucoup de la bonne volonté du personnel enseignant. Cependant, la loi est généralement observée, et les manuels sont satisfaisants.

Ile du Prince Edouard.—Même législation scolaire anti-alcoolique que dans les autres Provinces Maritimes, avec une application peut-être plus générale et des résultats plus consolants.

Ontario.—En 1887, pour faire droit à une requête largement signée, le gouvernement décréta l'enseignement anti-alcoolique obligatoire, et le manuel du Dr Richardson fut approuvé à cet effet. Ce n'est qu'en 1893 que cette matière prit place parmi les matières des examens. En même temps le manuel de Richardson était remplacé par celui du Dr Mattrass « *Physiology and Temperance*, » ce qui était un progrès. Malheureusement le nouveau programme d'études de 1894 annula pratiquement l'enseignement anti-alcoolique en ne le sanctionnant plus par des examens. C'est le *statu quo* depuis lors. Les sociétés de tempérance font de persévérants efforts auprès du gouvernement et du personnel enseignant pour tâcher d'améliorer la situation.

Manitoba.—Enseignement facultatif, donné par un bon nombre d'instituteurs et d'institutrices à l'occasion du cours de physiologie et d'hygiène. Pas de manuel approuvé ni d'examen. Des efforts sont également tentés pour obtenir davantage.

Alberta et Saskatchewan.—Enseignement obligatoire, non toutefois dans les *High Schools*. Dans les Ecoles modèles et les Ecoles normales les élèves sont formés à cet enseignement. Le livre du Dr Mattrass est autorisé comme livre du maître. Les élèves n'ont pas de manuel, et il n'y a pas d'examen sur cette matière. Dans ces provinces également une campagne se poursuit pour rendre plus efficace l'enseignement anti-alcoolique.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de décembre 1909.

Colombie Anglaise.—Pas d'enseignement obligatoire; celui-ci n'est donné que si les citoyens le demandent. Le Surintendant lui-même veut obtenir une législation plus sérieuse sur cette matière, et ce pour tous les cours. Actuellement il semble que l'enseignement anti-alcoolique, lorsqu'il est donné, ne l'est qu'aux élèves du cours modèle. Dans la Colombie comme ailleurs où l'enseignement n'est pas obligatoire ni sanctionné par des examens, cet enseignement dépend beaucoup de la bonne volonté de l'instituteur.

Québec.—Chez nous, l'enseignement se trouve dans une situation spéciale. Dans les autres provinces l'instruction publique relève du gouvernement. Ici elle relève du Conseil de l'Instruction publique, comité catholique et comité protestant.

Comité protestant.—En 1886, l'enseignement de l'hygiène et de la physiologie, et par cet enseignement celui de la tempérance, fut inscrit au programme d'études pour chacune des classes des cours élémentaire, modèle et académique. Une demi-heure par semaine y était consacrée, et les ouvrages de la série « Barnes Pathfinder » furent autorisés comme manuels.

En 1898, un nouveau programme d'études est préparé, duquel, pour des motifs de surcharge, sont éliminées certaines matières, par exemple le français et l'hygiène, lesquels deviennent facultatifs, et soumis seulement à l'examen de l'inspecteur des écoles supérieures. Le résultat a été que depuis lors l'enseignement anti-alcoolique est très négligé. Tout ce qu'on peut maintenant attendre est un enseignement oral, et cela jusqu'au cours académique seulement. Pas de manuel autorisé. La W. C. T. U. de la Province de Québec fait des efforts pour obtenir une législation obligatoire, mais sans résultat. La W. C. T. U. a publié en anglais et en français un « Catéchisme de Tempérance à l'usage des écoles de la Province de Québec » contre la bière, l'alcool et le tabac. Il ne paraît pas être en usage dans les écoles. C'est plutôt un ouvrage de propagande.

Comité catholique.—Il ne paraît pas que jusqu'en 1905 ce comité ait fait aucun règlement touchant l'enseignement anti-alcoolique. En 1905 et 1906, la croisade de tempérance est inaugurée, et les lettres épiscopales demandent et imposent l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles. Il est permis de penser que NN. SS. les évêques, membres du Conseil de l'Instruction publique, saisirent le comité catholique de cette grave question.

En tout cas, le 13 septembre 1905, le Comité catholique adopte le rapport suivant du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques: « Ce sous-comité est d'avis que la diffusion de ce manuel (le « Petit Manuel anti-alcoolique » du chanoine Sylvain) sera très utile au point de vue moral et hygiénique; mais, comme ce n'est pas un livre de classe proprement dit, il n'est pas dans ses attributions de le recommander comme tel. »

En 1906, le 31 janvier, le même sous-comité fait rapport au Comité « qu'avant pris connaissance du livre intitulé « Alcool et Alcoolisme », par M. Edmond Rousseau, ce sous-comité est d'avis que la diffusion de ce livre sera très utile aux points de vue moral et hygiénique. » Et le rapport est adopté.

La même année 1906, à la session du printemps, le 25 mai, les Règlements du Comité catholique, ayant été refondus, sont sanctionnés. Pour la première fois le mot « Alcoolisme » est inscrit au programme, parmi les leçons d'hygiène du cours primaire intermédiaire, 5e ou 6e année.

Le 17 avril 1907, la Ligue anti-alcoolique de Québec adopte une motion proposée par un de ses membres, l'hon. L.-P. Pelletier, touchant l'enseignement obligatoire de la tempérance. Après plusieurs considérants, la motion conclut à ce qu'il soit résolu de s'adresser au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de cette Province, le priant de vouloir bien encourager l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles publiques et ce sous telle forme qu'il croira opportune. »

A sa séance du 15 mai suivant, le Comité catholique prit communication de la résolution de la Ligue de Québec, ainsi que d'une lettre de M. Edmond Rousseau.

secrétaire de la Ligue. Alors, Mgr l'Archevêque de Montréal, secondé par l'hon. Ths. Chapais, propose, et il est adopté :

« Que, relativement à l'article du programme d'études concernant l'alcoolisme, ce comité croit nécessaire de faire donner, dans les écoles, un enseignement anti-alcoolique, et prie M. le Surintendant d'envoyer aux instituteurs et aux institutrices une lettre annuelle pour les guider dans leurs leçons et leurs conseils pratiques aux élèves sur le danger que ce fléau fait courir aux individus, à la famille et à la société. Cet enseignement devra faire l'objet de l'attention spéciale de MM. les Inspecteurs dans leurs visites, et ceux-ci seront invités à en parler dans leur rapport officiel. »

A la session d'automne de 1907, le Comité adopte le rapport du sous-comité approuvant la 4^e édition d'« Alcool et Alcoolisme, » augmentée de questions et réponses à la suite de chaque chapitre. Voici les termes du rapport : « Ce sous-comité est d'avis de recommander ce livre pour l'usage des instituteurs et des institutrices dans les écoles de la province. » C'est un progrès sur la vague recommandation du même ouvrage en 1906.

En 1908, à la session du printemps, fut soumis au Comité catholique le « Rapport des Délégués de la Commission scolaire de Montréal sur leur mission pédagogique en Europe. » La Commission a enquêté sur l'enseignement anti-alcoolique. Le rapport conclut que cet enseignement « devrait être organisé (dans nos écoles) régulièrement suivant la méthode suivie en plusieurs endroits. »

« Un programme détaillé est donné aux maîtres, suivant qu'ils enseignent un cours intermédiaire ou supérieur, et ils doivent expliquer les effets de l'alcool sur l'individu, sur la famille, sur la société, etc. (voir programme de Belgique). Nous encouragerions l'achat de tableaux démontrant l'effet de l'alcool sur l'organisme humain; mais nous ne voulons nullement de ceux qui, dans le but de montrer l'ivresse odieuse, la représentant telle qu'elle est. Ce serait une mesure anti-pédagogique; elle pourrait faire naître chez l'enfant le désir d'imitation. »

« Pour organiser l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles de Paris, on fit d'abord des conférences dans les écoles primaires; puis dans quelques écoles commerciales. A ces dernières conférences, les instituteurs et les institutrices furent spécialement invités. Il fallait, en effet, préparer le personnel au nouvel enseignement. MM. les Docteurs Roubinovitch, Marillier et Legrain s'acquittèrent admirablement de cette tâche. La même chose ne pourrait-elle pas se pratiquer ici? »

Aucune mesure n'a encore que je sache été prise pour répondre à ce vœu de la Commission.

A son tour, M. C.-J. Magnan, Directeur de l'Enseignement Primaire, qui a fait, cette année même, 1909, un voyage officiel d'études pédagogiques en Europe, dans le rapport qu'il présentera au Comité catholique, consacrerait tout un chapitre aux méthodes et à l'efficacité de l'enseignement anti-alcoolique en France et en Belgique. Toutes ces lumières accumulées ne devront pas manquer d'éclairer la voie à une législation similaire de notre Province.

Le dernier acte officiel du Comité catholique a été de recommander, le 11 mai 1909, le « Petit catéchisme de Tempérance et de Tuberculose, » par feu Edmond Rousseau, comme livre du maître.

On le voit—et il sied de le faire observer—le Comité catholique a jusqu'ici plus fait pour la tempérance que le Comité protestant. Il a inscrit l'alcoolisme parmi les leçons à donner sur l'hygiène pour le cours primaire intermédiaire, et sans nul doute l'enseignement de l'hygiène au cours académique comporte aussi celui de l'anti-alcoolisme, bien que le mot ne se trouve plus au programme de ce cours. Surtout il a adopté l'importante motion de Mgr Bruchési.

Le Comité catholique a en outre donné de bonnes notes au « Petit Manuel anti-alcoolique » du chanoine Sylvain, ainsi qu'à l'ouvrage « Alcool et alcoolisme » du regretté Edmond Rousseau; qui plus est, il a formellement approuvé comme livre du maître ce dernier livre et le « Catéchisme de tempérance et de tuberculose, » du même auteur. C'est beaucoup, car désormais se trouve écartée du chemin législatif scolaire sur l'anti-alcoolisme, l'ardue question de manuels approuvés, du moins celle des manuels à l'usage du professeur.

Il paraît, en effet, que la question du manuel à donner aux élèves a été un obstacle — et peut-être le principal — à l'inscription de l'enseignement anti-alcoolique au programme des études. Cet obstacle n'a-t-il pas disparu avec la publication du *Catéchisme* d'Edmond Rousseau? Et de livre du maître ce manuel n'est-il pas en tous points digne de devenir le livre de l'élève?

Et d'abord, c'est un véritable *livre classique*, condition essentielle pour qu'un ouvrage puisse être approuvé comme manuel scolaire — condition que le Comité catholique n'a pu reconnaître à l'opuscule plein de mérites du reste de M. le chanoine Sylvain. Fallut-il une transformation considérable de cet opuscule pour en faire un manuel classique, que les qualités si appréciées du « Manuel anti-alcoolique » rendraient M. Sylvain justifiable de tenter cette heureuse transformation. Sans nul doute le manuel ainsi refondu ne le céderait alors en rien comme *classique* à celui de M. Rousseau.

De fait, le « *Catéchisme de tempérance et tuberculose* » répond admirablement à tous les desiderata d'un manuel scolaire. Bref, bien que plus développé que le manuel du chanoine Sylvain — il comprend une question pour chaque jour scolaire — très simple, bien qu'il ne se contente pas d'affirmer, mais qu'il motive ses allégations, très clair en même temps et à la portée de toutes les jeunes intelligences. L'auteur a eu l'ingénieuse pensée d'écrire ce petit livre en collaboration avec ses jeunes enfants. Il leur en lisait le texte, et ne s'arrêtait à une rédaction définitive que lorsque ses enfants avaient par eux-mêmes, ou avec peu d'explications, parfaitement compris. En outre, les épreuves du *Catéchisme* furent soumises à plusieurs personnes compétentes, soit dans l'enseignement, soit dans l'anti-alcoolisme. Sur les suggestions très précises de ces hommes du métier, les épreuves furent encore remaniées et perfectionnées. Et le *Catéchisme* a cet avantage d'être à la fois un manuel anti-alcoolique et un manuel anti-tuberculeux. À ce dernier point de vue, il commande encore l'attention des éducateurs scicoliques d'aider au mouvement qui se produit actuellement contre la peste blanche. Tuberculose et alcoolisme sont frère et sœur; l'alcoolisme est l'engrais de phthisie, selon le mot d'un grand médecin.

La question de l'enseignement anti-alcoolique n'a pas été agitée qu'au sein du Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique. Le Gouvernement a lui-même été saisi de la question. L'an dernier, 1908, la *Ligue anti-alcoolique de Québec*, avec l'appui en particulier de Mgr l'archevêque de Québec et de Mgr l'évêque de Nicolet, organisait un vaste pétitionnement auprès des Gouvernements Fédéral et Provincial, à l'effet d'obtenir, à même les deniers publics, la distribution, dans les écoles de la Province, de livres d'enseignement anti-alcoolique. Déjà les Evêques avaient, croyons-nous, demandé au Gouvernement de distribuer à tous les maîtres et maîtresses, un livre (« Alcool et Alcoolisme ») approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique, portant le sceau du Conseil, et qui resterait la propriété de l'école. La *Ligue* de Québec appuya cette demande par 700 requêtes venant d'autant de villes et de villages de la Province et signées par 200,000 citoyens, membres des sociétés de tempérance.

Le gouvernement n'a encore rien fait pour répondre à ces requêtes, sauf qu'il a exprimé son entière bonne volonté à servir la cause de l'enseignement anti-alcoolique, et qu'il aurait, d'après un journal ministériel de Québec (septembre 1908) *mis à l'étude* un plan général d'enseignement au moyen de traités pédagogiques et de cartes murales, de manière que toutes les écoles de la Province soient autant de sanctuaires où notre jeunesse apprendra à se prémunir contre les dangers des liqueurs enivrantes.

Heureusement que l'initiative religieuse n'a pas attendu l'initiative gouvernementale pour faire de nos écoles autant de « sanctuaires » de tempérance.

L'enseignement anti-alcoolique se donne en effet dans nombre d'écoles; ici depuis quatre ans, là depuis trois ans, ailleurs depuis deux ans, un an. L'Église a pris cette initiative. Plusieurs évêques de la Province ont tour à tour décrété cet enseignement, spécifiant qu'il aurait lieu jusqu'à nouvel ordre au moyen du Manuel du chanoine Sylvain. Et pour assurer l'exécution de leur volonté, certains évêques ont eux-mêmes acheté ce manuel pour les écoles de leur diocèse. Ainsi, Mgr de Chicoutimi, avec quelques curés, en a acheté 55,000 exemplaires; Mgr des Trois-Rivières,

28,000; Mgr de Québec, 14,000; Mgr de Rimouski, 5,000. Dans ce diocèse toutefois l'enseignement non plus que la prédication de la tempérance n'ont été ordonnés; mais en fait, des missions de tempérance se donnent, et l'anti-alcoolisme est enseigné surtout dans les écoles (15) tenues par les Sœurs du Saint Rosaire. A Montréal, la Commission scolaire a acheté 5,000 exemplaires du « Manuel anti-alcoolique » pour distribution gratuite dans les écoles (1).

A la suite des évêques et pour entrer dans la voie ouverte par eux, des hommes dévoués à la cause ont à plus d'une reprise traité de l'enseignement anti-alcoolique devant des auditeurs d'instituteurs et d'institutrices.

Ainsi, les membres de l'Association des Institutrices catholiques de la Province, section de Québec, avait l'avantage en juillet 1906 d'entendre à leur convention annuelle, à Québec, traiter cette question au point de vue de la méthode d'enseignement.

Mais pour nous en tenir à Montréal, c'est Sa Grandeur Mgr Bruchési lui-même qui, à la 122e conférence de l'Association des Instituteurs catholiques de Montréal, le 26 janvier 1906, prononçait un discours où il disait: « Je viens vous demander de vous faire les apôtres de la grande cause qui nous intéresse tous: celle de la tempérance. Je compte sur vous, Messieurs, d'une manière particulière, pour la préparation d'une génération de tempérants et de sobres, et nous les préparerons ensemble. » Et Monseigneur expose à l'assemblée son projet: il rappelle aux instituteurs l'influence qu'ils peuvent exercer à l'école en instruisant l'enfant sur les conséquences funestes de l'intempérance, puis il suggère des moyens de combat. Il compare les 120 écoles de Montréal à ses 400 buvettes où l'on fait des ivrognes, et il s'écrie: « Ce sont des écoles aussi! Ce qu'en y enseigne, vous le savez; c'est là que l'on contracte l'habitude de la boisson et de tous les vices qui en sont la conséquence. Nous allons lutter contre ces maux épouvantables... et le pays et l'Eglise nous en devront une éternelle reconnaissance. » (2)

L'an dernier encore, le 31 janvier 1908, à la 126e conférence de la même association, M. A. Létourneau, Principal de l'École de Saint-Denis, traitait de *l'alcoolisme à l'école*.

Peu après, en février, c'est M. l'abbé Perrier, Inspecteur des écoles catholiques de Montréal qui, dans un rapport appuie sur cet enseignement, dont il trace même les grandes lignes: « On pourrait utiliser les conclusions suivantes adoptées dans une conférence d'instituteurs en France, il y a quelques années:

« 1. Démontrer les effets nuisibles de l'abus des boissons fermentées, de l'usage habituel des boissons distillées, du simple usage de boissons alcooliques;

« 2. Déraciner les préjugés et les habitudes répandus sur l'action fortifiante des boissons alcooliques;

« 3. Rappeler constamment les accidents irrémédiables que cause l'usage des spiritueux, les malheurs et les souffrances qu'amènent pour lui-même, pour les siens et pour la société les excès où un homme se laisse entraîner;

« 4. Agir sur le cœur de l'enfant plus encore que sur son intelligence. Le convaincre par l'exemple;

« 5. Faire concourir toutes les branches de l'enseignement à l'œuvre anti-alcoolique;

« 6. Utiliser les tableaux de statistique, l'imagerie anti-alcoolique (3) (il faudrait d'abord l'acheter), comme puissant moyen de persuasion;

« 7. Développer, favoriser la constitution de sociétés de tempérance, de ligues contre l'usage des spiritueux. »

Tel est le programme que proposait M. l'abbé Perrier aux éducateurs de Montréal.

On le voit, la question de l'enseignement anti-alcoolique n'est pas chose étrangère à notre personnel enseignant: à maintes reprises on y a attiré son attention, et

(1) Notes sur la diffusion du « Manuel anti-alcoolique » obligeamment fournies par M. le chanoine Sylvain.

(2) *L'Enseignement Primaire*, mars 1906.

(3) Les Sœurs du Saint-Rosaire, de Rimouski, viennent d'éditer une carte murale d'images anti-alcooliques.

il n'est pas un instituteur ou une institutrice qui pourrait plaider ignorance totale en cette matière. Appels des évêques, prédications et conférences anti-alcooliques, conférences pédagogiques, littérature de tempérance distribuée à foison partout, que sais-je enfin — l'opinion publique entière profondément orientée vers la tempérance — tout cela n'a pu manquer d'éveiller dans l'âme de nos éducateurs primaires et autres le sentiment de la part si large de responsabilité qui leur incombe dans la lutte anti-alcoolique.

Mais, il convient par-dessus tout de mentionner les efforts inlassables de la revue de *L'Enseignement Primaire* pour tenir sans trêve devant la pensée du personnel enseignant de notre Province le sujet de l'anti-alcoolisme. Les conférences pédagogiques sur la tempérance, les rapports, les documents officiels ayant trait à cette matière, ont toujours trouvé place dans *L'Enseignement Primaire* depuis quatre ans. En outre, le zélé directeur de cette revue, M. C.-J. Magnan, a de temps à autre pris sur lui d'appeler l'attention des instituteurs et des institutrices sur l'enseignement anti-alcoolique. Enfin et surtout, depuis six ans, sous la rubrique d'« Enseignement spécial, » cette revue contient dans tous et chacun de ses numéros des dictées, des phrases à analyser, des sujets de rédaction, et depuis trois ans en plus des problèmes, ayant trait à l'alcoolisme. On ne peut en dire autant de l'*Educational Record*, revue protestante qui correspond à notre *Enseignement Primaire*.

Or cette dernière revue, on le sait, est reçue dans les quelque 6,500 écoles catholiques de la Province, et généralement — les Inspecteurs d'école le constatent — le personnel enseignant s'en inspire pour son enseignement, et y puise les sujets des devoirs scolaires.

N'est-il pas permis de conclure que nos éducateurs ayant, depuis quatre ans, vécu et enseigné au sein d'une atmosphère saturée d'idées de tempérance, ils se trouvent eux-mêmes imprégnés de ces idées et tout orientés vers l'enseignement anti-alcoolique? Et cela étant, comment ne pas conclure à l'opportunité d'une législation scolaire anti-alcoolique?

Le terrain est préparé. C'est le temps ou jamais, semble-t-il, pour le Comité catholique, de reconnaître officiellement ce qui se fait dans les écoles, en prenant la tête du mouvement pour généraliser et canaliser les efforts individuels et locaux vers un but nettement défini, par la sanction de méthodes pédagogiques bien déterminées.

A l'heure actuelle, l'enseignement anti-alcoolique, légalement ignoré, s'appuie sur la direction imprimée par NN. SS. les évêques, aussi sur la docilité de messieurs les curés à cette direction, sur le zèle des commissions scolaires, et surtout sur la libre coopération du personnel enseignant. Le fondement des efforts actuels, pour solide soit-il, offre-t-il les garanties qu'y ajouteraient la reconnaissance légale et la sanction officielle du Comité catholique? Non, sans doute, et il est à redouter que l'initiative privée se lasse de n'être pas autrement soutenue, et que la bonne volonté du personnel enseignant ne faiblisse sous la fatigue d'efforts que souvent ne semblent pas récompenser les résultats apparents et immédiats obtenus chez l'enfant, et que la loi de son côté regarde comme non avenus parce qu'elle ne les sanctionne point.

(A suivre)

R. P. HUGOLIN, O. F. M.



Galerie Pédagogique



M. SAUCIER F.-E. JUNEAU N. THIBAUT

Anciens professeurs de l'École normale Laval

Extraits du rapport officiel du visiteur des écoles catholiques de Montréal

*Ces extraits sont tirés d'un rapport qui parle de chaque école en particulier.
Ce sont des considérations générales prises ici et là,
dans une brochure de cent-trente pages.*

M. J.-N. PERRAULT,

Directeur général des Écoles catholiques de Montréal.

Monsieur le Directeur général,

Vous savez mieux que tout autre s'il est difficile de parler des succès ou des insuccès des fonctionnaires de l'enseignement en général et de l'enseignement primaire en particulier. Et pourtant la tâche m'incombe de raconter les différentes péripéties du mouvement scolaire de l'année qui se termine. Je commence ce récit avec courage et en toute indépendance d'esprit, convaincu que nous devons tous travailler avec énergie à la diffusion de l'enseignement populaire. Dans un pays démocratique où toutes les institutions, tous les pouvoirs reposent sur la loi du nombre, il faut instruire les générations nouvelles, desquelles dépendent exclusivement les destinées du pays. Vous connaissez ce mot d'un homme d'État anglais: "Je demande qu'on apprenne à lire à ceux qui seront demain nos maîtres." Le problème est grave. En l'envisageant sous toutes ses faces, on comprend mieux qu'il faille appliquer toutes les activités pour multiplier les écoles et améliorer celles déjà existantes. Les questions les plus modestes sollicitent notre attention. Mon labeur quotidien, c'est sans doute d'écouter les leçons des instituteurs et des institutrices. Mais je ne saurais me désintéresser des questions plus hautes qui ont fait partout de l'enseignement primaire le champ clos où les partis se sont si souvent combattus.

Dans un livre bien estimable — un des mieux pensés et des mieux écrits au pays (1) — nous lisons ces paroles:

"Le peu d'enseignement primaire qu'on accorde à l'enfance dans la Province de Québec est peut-être sain, bien qu'il soit permis d'en douter, lorsqu'on examine de près la valeur des instituteurs. Selon nous, l'enseignement n'est ni national, ni social, ni systématisé, ni suffisant. Il ne deviendra national, social et suffisant que lorsqu'on l'aura systématisé. C'est là un des points dont dépend l'avenir de la race française au Canada. Il faut, si elle veut survivre et accomplir ses destinées, qu'elle soit plus instruite que les autres races, plus entraînée quant aux études supérieures et secondaires, parce que son rôle en Amérique doit être celui de la race française en Europe. Il lui faut être mieux organisée de toutes manières pour pouvoir maintenir, au moyen de sa vie sociale et économique, le niveau intellectuel qui lui permettra d'être et de rester le peuple lumière."

Il est toujours intéressant de savoir ce que l'on pense de nous, et mon intention n'est pas d'engager une discussion oiseuse avec M. Bouchette sur le sujet qui passionne tant d'excellents esprits. Selon cet auteur, "l'enseignement n'est ni national, ni social, ni systématisé, ni suffisant. Il ne deviendra national, social et suffisant que lorsqu'on l'aura systématisé." J'ai lu avec attention le volume afin de trouver des suggestions précises pour arriver à "systèmeatiser" notre enseignement, puisque c'est le point central autour duquel gravitent toutes les questions soulevées; et je dois avouer que je n'ai pas rencontré la solution du problème; il ne suffit pourtant pas d'indiquer les maux; il faut encore en rechercher les remèdes. Je crois pourtant comprendre la pensée de l'auteur en lisant ce qu'il écrit à la page 90:

(1) Études Sociales et économiques sur le Canada, par Errol Bouchette — p. 162.

"L'influence de l'éducation se manifeste ainsi de mille manières. Tel groupe de population presque exclusivement des hommes d'affaires et des commerçants, sans donner sa juste proportion d'hommes d'Etat, de littérateurs, d'artistes: c'est une armée sans généraux. Tel autre groupe, c'est le cas des Canadiens français de nos jours, produit un certain nombre d'hommes publics illustres, sans que les autres puissances sociales se développent suffisamment. L'échelle reste vide aux degrés intermédiaires et même à certains échelons supérieurs, car dans une telle société, les artistes et les savants restent incompris, ils se dirigent vers le pays où ils trouvent un public et une carrière. On voit des généraux sans armée. Dans les deux cas on peut conclure à un vice radical dans l'éducation nationale."

Voilà! "L'échelle reste vide aux degrés intermédiaires et même à certains échelons supérieurs."

C'est du reste la remarque que les Délégués en Europe faisaient à leur retour en 1907 (1).

"Quand on compare notre système d'éducation à celui des autres peuples, nous avons bien des sujets de nous réjouir. Notre enseignement primaire, secondaire et supérieur se donne dans des conditions qui réalisent des succès dont nous pouvons être légitimement fiers. Mais, force nous est bien d'avouer que notre système n'est pas complet, que ses cadres doivent être élargis. Laisant de côté l'enseignement universitaire, nous nous permettons de faire remarquer que, dans notre pays et à notre époque, tous, et notamment ceux qui n'ont pas de fortune, ont besoin de se spécialiser le plus rapidement possible. Ne pourrait-on pas, dès maintenant, avoir dans notre système d'enseignement primaire des écoles primaires supérieures? Ne pourrait-on pas y ajouter des cours complémentaires professionnels?"

"Nous savons bien que l'on nous répondra que les enfants quittent l'école trop tôt; et que, derrière cette constatation, se trouve une autre cause parfois que l'incurie ou l'insouciance des parents, cause économique et sociale. Nous sommes prêts à l'admettre. Mais si, à l'âge de 14 ans, nos enfants étaient en état d'entrer dans une école primaire supérieure, nous pourrions certainement avoir un cours académique comptant plus d'élèves, et l'avoir dans plusieurs maisons d'éducation."

"Les études primaires supérieures terminées, les jeunes gens n'ont pas ici la facilité de s'engager dans les enseignements techniques, où l'on retrouve les trois ordres de l'enseignement général, primaire, secondaire et supérieur: enseignement commercial, industriel, agricole, artistique."

"Jusqu'à présent nos efforts ont porté vers les études commerciales, qui auront bientôt leur couronnement dans les Hautes Etudes Commerciales. Mais l'enseignement industriel? Il est cependant d'une importance capitale (2)

"Voilà pour les garçons. Pour les filles, l'enseignement ménager fait partie de l'enseignement technique général. Mais après des cours généraux, vient l'apprentissage général qui se spécifie ensuite à l'école professionnelle proprement dite. C'est ainsi que l'on trouve des écoles pour les couturières, d'autres pour les lingères, d'autres pour les corsetières, etc. Nous n'avons rien à regretter pour l'organisation du cours primaire que les filles suivent ici. Il n'est pas inférieur à celui qui est en vigueur ailleurs, et l'enseignement secondaire qu'elles reçoivent a sa valeur. Mais nous avons constaté que l'enseignement ménager: cuisine, blanchissage, etc., faisait ailleurs partie du programme obligatoire et, dans les écoles de filles que nous avons visitées, des salles étaient aménagées pour donner cet enseignement. Nous savons de plus qu'en Belgique, il y a, outre les écoles ménagères, des classes qui sont annexées aux classes supérieures des écoles primaires et sont fréquentées par des élèves âgées de douze ans au moins. De plus, les écoles ménagères annexées aux écoles d'adultes et les classes ménagères spéciales pour adultes sont destinées aux élèves d'au moins quatorze ans. Ces classes fonctionnent pratiquement au minimum deux fois par semaine, pendant deux heures et demie ou trois heures. Les travaux prati-

(1) Voir le rapport publié dans *L'Enseignement Primaire* de mars, mai et juin 1908. On travaille actuellement à combler ces vides en organisant l'enseignement technique dans son sens le plus large.

(2) On s'occupe actuellement de l'organisation de ces diverses formes d'enseignement.

ques doivent toujours être précédés d'un exposé théorique. Enfin, dans les écoles de la ville de Paris, il existe 30 cours complémentaires d'enseignement ménager. Dans toutes les écoles primaires supérieures de filles, l'enseignement ménager se généralise chaque jour."

Au surplus, nous n'avons pas encore d'écoles maternelles au sens précis du mot pour les enfants de 2 à 7 ans, comme on l'entend en France, en Belgique et aux Etats-Unis. Pourtant, ces institutions nous rendraient grand service. Je sais bien que nous avons déjà quelques rares maisons pour des enfants privilégiés de cet âge. Mais elles ne sont pas assez nombreuses pour préparer les enfants de nos cours élémentaires. Aussi bien, ces petits nous arrivent-ils sans aucune formation scolaire. C'est la constatation que faisait M. Lauth, du Natal, quand il remarquait dans un voyage d'études, que les Allemands se privaient d'un puissant secours, en n'organisant pas les "Kindergarten."

"To us, we have recognized the valuable service which the kindergarten has rendered to our city children, it is a source of wonderment, why the German teaching profession, as well as German State and city governmental authorities, are still so hostile to the kindergarten, and refuse to introduce it as an integral part of the city school systems. The kindergarten is still a private institution everywhere in Germany, and hence the primary school teachers have to undo the effects of six years of slovenly language and careless manners and habits in thoughts and actions of their pupil before they can do efficient scholastic work in language, reading, writing, arithmetic, object lessons, drawing, geography, music and gymnastic. But a few more of such experience as Mr. Lauth's publication, the Berlin teachers think, will vindicate the kindergarten, and perhaps make it a part of the public educational agencies of the Empire (1)."

CLASSEMENT DES ELEVES

Une des premières vérités pédagogiques, c'est que suivant la définition de Lancaster, "chaque enfant doit trouver son niveau dans une classe, c'est-à-dire être réuni à des enfants qui en savent juste autant que lui et n'en savent pas plus que lui." Ni l'âge, en effet, ni la durée du séjour dans l'école ne sauraient servir de règle: le degré des connaissances acquises est la seule base raisonnable de classement.

Tous les ans, j'ai insisté sur ce point et je sens encore le besoin d'y revenir en vous priant de relire la page 7-8 de mon rapport de l'an dernier, la page 4 du rapport pour 1906-1907.

Voici comment Marion, dont nos savants pédagogues montréalais ne refuseront pas l'autorité, concevait l'application de ce principe.

"Ce serait une grande erreur que de croire que le nombre de degrés qu'admet l'enseignement primaire puisse être indéfiniment multiplié. Dans les écoles mutuelles, on comptait six, douze, parfois quinze cycles ou groupes. L'élève traversait successivement tous ces cercles. Bien plus, il pouvait appartenir à plusieurs cercles en même temps, s'il était plus avancé en grammaire qu'en calcul, en géographie qu'en lecture. On croyait mieux servir de cette façon les progrès de l'enfant. En réalité cette division du travail ne répondait à aucune nécessité de nature, à aucune règle de raison (2)."

On le voit, les diverses sections d'une année, introduites dans nos écoles à cause du grand nombre d'élèves, ne doivent pas devenir des cycles obligatoires par lesquels les élèves doivent passer successivement. Il vaut mieux aussi que la classe, suivant l'expression du même Marion, "ne soit pas une collection d'unités qui se décompose et se recompose à volonté." Une classe, "c'est un ensemble permanent de

(1) Report of the Commissioner of Education. 1907. Vol. 1. Washington.

(2) Marion, Education et Instruction, page 65.

forces équilibrées de façon à se servir les uns les autres d'aide et de soutien (1). Je vois donc d'un œil peu favorable les changements de classes pour certains groupes d'élèves qui vont étudier telle ou telle matière sous un autre instituteur. La classe alors perd son cachet d'homogénéité, ne participe plus à une vie commune, sous la même bienfaisante impulsion. (*A suivre.*)

P.-H. PERRIER, Ptre.

DOCUMENTS OFFICIELS

Département de l'Instruction publique

Québec, 1er décembre 1909.

A MM. LES INSPECTEURS D'ÉCOLES CATHOLIQUES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Messieurs,

Avant que vous entrepreniez votre tournée d'inspection des écoles, je crois devoir appeler tout spécialement votre attention sur les trois sujets qui suivent :

I

Au nombre des matières du programme d'études des écoles primaires catholiques se trouve, comme vous le savez, l'enseignement oral de l'hygiène, et ce titre général comprend aussi l'enseignement anti-alcoolique dont il n'est pas nécessaire de vous signaler l'importance.

L'usage des boissons enivrantes exerce au sein de notre population des ravages tels qu'il est du devoir de tout citoyen de s'efforcer dans la mesure de son pouvoir d'enrayer le mal. Dans ce but, je viens vous demander de participer, dans votre sphère d'action, à la campagne qui se poursuit actuellement en faveur de la tem-

(1) Un historien anglais de l'éducation, Robert Herbert Quick, qui a suivi les travaux de M. Compayré avec un vif intérêt disait un jour : "Mr. Compayré quotes too much"... M. Compayré répliquait dans l'avant-propos de son ouvrage *L'Éducation Intellectuelle et Morale* : "C'est un défaut dont nous n'avons pas essayé de nous défaire, estimant qu'il n'y a aucun avantage à chercher une expression nouvelle à des idées vraies que l'on fait siennes, quand elles ont été une fois exprimées en perfection. On trouvera encore ici un très grand nombre de citations, parfois des pages ou des demi-pages, empruntées aux maîtres de la pédagogie, aux plus récents; et par là d'ailleurs, nous sommes entrés dans l'esprit des programmes de 1908, qui recommandent avec instance la lecture des auteurs pédagogiques modernes." Je ferai également des citations. L'expérience m'a prouvé que quelques compatriotes rejettent à priori toute remarque concernant l'enseignement primaire quand elle ne vient pas d'un "homme du métier!" Le pédantisme au sens antique n'est pas encore mort.

perance et d'insister auprès des maîtres et des maîtresses de classe pour que tous cherchent à prémunir les enfants qu'ils ont à instruire contre les dangers de l'alcool et leur inspirent l'horreur de l'ivrognerie. C'est agrandir le rôle de l'école que de lui confier une pareille mission, et vous saurez dire aux personnes chargées de former la jeunesse combien grand est leur devoir et quels heureux effets l'enseignement anti-alcoolique peut produire au point de vue religieux comme au point de vue national. Ces personnes, en effet, sont les éducatrices des citoyens de l'avenir et elles doivent, par leurs conseils, s'efforcer d'en faire des hommes pratiquant la sobriété, aimant le travail et attachés aux principes religieux.

II

Dans leur dernier rapport annuel au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, les membres du Bureau central des Examineurs catholiques ont signalé quelques points faibles dans les devoirs d'examen des candidats au diplôme d'instituteur.

C'est ainsi qu'ils ont mentionné comme "faible," au cours élémentaire, la *Lecture française* et la *Géographie*, et comme "passable" la *Dictée* et la *Composition*. Ils indiquent aussi l'*Écriture* comme "faible" dans les trois cours, de même que "très faible" l'*Instruction Civique*, et "médioere" l'*Algèbre* dans le cours supérieur. De plus, l'enseignement de l'anglais est peu satisfaisant. Vous voudrez donc bien signaler ces défauts aux instituteurs et aux institutrices, afin qu'ils prennent les mesures de les faire disparaître par un enseignement plus attentif et plus efficace. Veuillez leur donner les conseils pédagogiques dont ils auront besoin pour atteindre ces résultats et insister particulièrement sur l'important devoir qu'ils ont d'enseigner aux enfants à bien lire et à bien écrire.

III

La loi de l'Instruction publique me fait un devoir de recueillir des statistiques et des renseignements sur les maisons d'éducation, les bibliothèques, les sociétés littéraires et sur tout ce qui a rapport au mouvement intellectuel dans la province.

Dans ce but, je vous adressai, le 9 février 1907, une circulaire dans laquelle je vous faisais part du désir de la Législature de connaître le nombre de bibliothèques publiques et de celles des maisons d'éducation et des sociétés littéraires de la province, de même que le nombre de volumes qu'elles renferment, et je vous priai de recueillir ces renseignements dans le cours de vos visites annuelles d'inspection.

N'ayant pas réussi, en 1907, à obtenir des statistiques complètes, je vous adressai, le 9 février 1909, une nouvelle circulaire dans laquelle je vous demandai de me donner une liste exacte des bibliothèques que renferment vos districts d'inspection, qu'elles soient ou non ouvertes au public. Il s'agit donc ici des universités, des collèges classiques, des convents, des fabriques paroissiales, des écoles primaires, des sociétés littéraires et des conseils municipaux.

Plusieurs d'entre vous ont fait à ce sujet d'excellents rapports, mais d'autres, je regrette de le constater, ne m'ont envoyé que des données incomplètes, ou même n'ont pas répondu à ma demande. La chose est déplorable car, encore cette année, je ne pourrai faire part de ces statistiques à la Législature.

Je viens de vous dire, pour la troisième fois, que vous devrez, dans votre prochaine visite, recueillir les renseignements que je viens de vous indiquer. Je serais vraiment peiné si quelques inspecteurs, par négligence ou autrement, se refusaient à remplir leur devoir sous ce rapport, en ne m'envoyant que des statistiques incomplètes ou dont ils ne se seraient pas souciés de contrôler l'exactitude.

Je vous souhaite un temps favorable pour votre visite aux écoles et une bonne et heureuse année.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUIÈRE,

Surintendant de l'Instruction publique.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Le maître (ou la maîtresse) prépare le devoir oralement; il engage la conversation avec les élèves:

M.—Mes enfants, qui est-ce qui peut me dire, parmi vous, ce que l'on fait souvent à la fête de quelqu'un, pour lui faire plaisir?

(Les élèves réfléchissent et l'on voit dans leurs yeux le travail que fait leur esprit pour trouver une réponse.—Plusieurs élèves lèvent la main.)

Un élève désigné.—M., on lui offre un présent.

M.—Bien, c'est la pensée que je voulais faire venir à votre esprit. Maintenant supposez que, pour la fête de votre petit frère, vos parents veulent profiter de la circonstance et lui faire un présent utile... Peusez un peu à ce qu'on pourrait donner.

(Après un instant, le maître désigne un élève, puis plusieurs autres qui semblent avoir trouvé quelque chose.)

Jules.—Un beau petit canif, M.

M.—Oui, ... c'est une bonne idée... Et vous, Joseph?

Joseph.—Une paire de patins, M.

M.—Bien; on voit que mon Joseph aime à prendre de l'exercice... Et vous Pierre?

Pierre.—Un habillement neuf pour les dimanches.

(Si personne ne pense à cela, on peut amener les élèves à y penser en les mettant sur la voie.)

M.—Ah! voilà qui coûtera plus cher, mais c'est vraiment un présent qui sera très utile. Eh bien! supposons que les parents du petit bonhomme ont résolu de l'habiller à neuf pour sa fête, croyez-vous qu'il sera content? Voyons, si c'était vous le héros de la fête, aimeriez-vous un bel habillement complet?

Les élèves.—Oui, M.

M.—Eh bien! vous allez penser qu'on a réellement fait ce présent à votre petit frère que vous aimez bien, et vous direz en détail tout ce qui compose l'habillement. Qui est capable de dire cela?... Vous, Louis?

Louis.—Mon petit frère a reçu pour sa fête une blouse, une veste, un pantalon, des bottines et un chapeau.

M.—Voyons, que pensez-vous de la réponse de Louis? A-t-il bien nommé toutes les parties d'un habillement complet?

Jules.—Non, M., il n'a pas parlé de la chemise, ni du col, ni des bas, ni de la cravate.

M.—Et pour soutenir son pantalon?

Pierre.—Des *bcurtelles*.

M.—Bien, mon Pierre, mais on ne dit pas des *bcurtelles*. Comment épelez-vous ce mot?

Pierre.—*b-r-c—bre...*

M.—Voyez-vous, vous dites *bre* et non pas *bcur*.

Pierre.—Des *bretelles*.

M.—Parfait! Maintenant, mes enfants, croyez-vous que si l'on disait, comme cela, tout simplement le nom des objets, cela intéresserait beaucoup ceux qui écoutent?... Non, n'est-ce pas? Je vais vous aider à faire mieux: faisons d'abord une phrase qui dira ce qu'on a acheté, qui l'a acheté, pour quelle occasion. Commencez par ces mots: *Pour la fête...* Continuez, Louis.

Louis.—*Pour la fête de mon petit frère...*

M.—Eh bien! parlez de la personne qui a fait quelque chose... Aidez-le, Jules.

Jules.—*Maman lui a acheté un habillement complet.*

M.—Comment dira-t-on qu'il est habillé de bas en haut? (*Le maître montre au besoin ses pieds et sa tête*).

Pierre.—*Il a été habillé des pieds à la tête.*

M.—Voilà: redites ce que nous avons déjà trouvé, vous allez voir comme cela fait bien.

Louis.—*Pour la fête de mon petit frère, maman lui a acheté un habillement complet. Il a été habillé des pieds à la tête.*

M.—Maintenant, il va falloir dire en détail toutes les belles choses dont se compose l'habillement. Pensez que c'est un habillement des dimanches... Voyons, commencez ainsi: *On lui a donné...*

Jules.—*On lui a donné une belle cravate de soie rouge.*

M.—Oui, mais ne serait-il pas mieux de commencer par les morceaux plus importants? Qu'en dites-vous, Louis?

Louis.—*On lui a donné d'abord une blouse, une veste et un pantalon de drap noir.*

M.—C'est bien mieux, ainsi... Pierre, que direz-vous ensuite?

Pierre.—*Une belle chemise blanche.*

Jules.—*Des bretelles, un col blanc et une jolie cravate de soie rouge.*

M.—Pensez aux pieds et à la tête.

Pierre.—*Des bas de laine, des bottines jaunes, un chapeau mou...*

M.—On ne peut finir ainsi; il faudrait ajouter quelque chose pour dire que rien n'a été oublié. Continuez donc ainsi: *en un mot...*

Louis.—*En un mot, tout ce qu'il faut pour... pour...*

M.—Pourquoi faire?

Pierre.—*Pour habiller...*

M.—Pour habiller qui?... pensez comment sera votre petit frère quand il étrennera toutes ces belles choses.

Jules.—*Pour habiller un beau garçon comme mon petit frère.*

M.—Voilà qui finit bien la phrase. Essayez de redire tout ce que nous avons trouvé depuis le commencement.

Les élèves.—*Pour la fête de mon petit frère, maman lui a acheté un habillement complet. Il a été habillé des pieds à la tête. On lui a donné d'abord une blouse, une veste et un pantalon de drap noir, une belle chemise blanche, des bretelles, un col blanc et une jolie cravate de soie rouge, des bas de laine, des bottines jaunes, un chapeau mou, en un mot, tout ce qu'il faut pour habiller un beau garçon comme mon petit frère.*

CANEVAS.—Écrire quelques lignes pour dire que votre petit frère a reçu, pour sa fête, un habillement complet.—Qui a acheté le présent—qui l'a donné—de quoi se compose l'habillement—rien n'a été oublié.—

Rien de plus facile, dirons-nous, comme nous l'avons déjà répété souvent, que de prendre un texte tout fait que l'on fera trouver aux élèves dans une causerie comme celle donnée ci-dessus, pour les mettre en état de rédiger quelques lignes. Il suffit de vouloir s'en donner la peine.

Le devoir des élèves sera apprécié au point de vue de la rédaction d'abord et ensuite au point de vue de l'orthographe.

H. NANSOT,

Insp. d'écoles

ARITHMETIC (1)

EQUATION OF PAYMENTS

1. A owes B \$1000, due April 12, and \$1000, due Sept. 20, and wishes to discharge the obligation by two equal payments, made at an interval of 60 days: when must the two payments be made?

Solution: Let us find the equated time for the payment of the whole debt.

Taking April 12, the earliest date as the focal date, we have:

Due	Days	Items	Products
April 12		500	
Sept. 20	161	1000	161000
		1500	161000

$$161000 \div 1500 = 107 \text{ days.}$$

Thus, in equity, the whole debt, \$1500, could be cleared off by a single payment, 107 days after April 12, that is on July 28.

But as the obligation is to be discharged by two equal payments made at an interval of 60 days it is clear that the first of these payments must be

(1) Écrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

advanced 30 days, that is must take place 30 days before July 28 while the second must be delayed 30 days or take place 30 days after July 30.

July 28 - 30 days = June 28, date of 1st payment.

July 28 + 30 days = August 27, date of 2nd payment.

2. When shall a note be made payable, to balance the following account?

Dr.		ED. MARTIN				Cr.		
1909				1909				
June	12	To Mdse	265	42	Sept.	14	By cash	218
		on 3 mth.						
"	20	" "	118	24	"	25	" "	160
"	30	" "	369	78	Oct.	3	" "	280
July	5	" "	136	72	"	17	" "	185
"	16	" "	97	39	Nov.	16	" "	420
"	29	" "	268	21	"	24	" "	280

Solution: 1° Determine the date when each item falls due.

2° Reject cents when less than fifty; when more add \$1 to sum and reject cents.

3° Take the earliest date Sept. 12 as focal date.

Dr.		OPERATION				Cr.	
Due	Days	Items	Products	Due	Days	Items	Products
1909				1909			
Sept.	12	265		Sept.	14	218	436
"	20	118	944	"	25	160	2680
"	30	370	6660	Oct.	3	280	5880
Oct.	5	137	3151	"	17	185	6475
"	16	97	3298	Nov.	16	420	27300
"	29	268	12596	"	24	280	20440
		1255	26649			1543	62611
						1255	26649
						288	35962

$$35962 \div 288 = 125.$$

125 days from Sept. 12, 1909 or Jan. 15, 1910.

Anglicismes

ANGLICISMES	EQUIVALENTS FRANÇAIS
<i>Cliper</i> (ang. <i>to clip</i>)	Tondre, couper les cheveux courts.
Il s'est fait <i>cliper</i>	Il s'est fait couper les cheveux courts, il s'est fait couper les cheveux avec la tondeuse.
<i>Clipeur</i>	Tondeuse, machine à tondre, à couper les cheveux, etc.
Passez le <i>clipeur</i> dans mes cheveux	Passez la tondeuse.....
<i>Concern</i> (ang. <i>concern</i>)	1° Compagnie, société commerciale. 2° Affaire, entreprise, exploitation.
La <i>concern</i> de Robin	La Compagnie Robin.
On a parti une petite <i>concern</i>	Nous avons formé une petite société commerciale.
Il conduit bien sa <i>concern</i>	Il conduit bien son affaire, son entreprise.

(Le Bulletin du Parler français.)

Lecture expressive

(Cours supérieur)

LE BUCHERON

Bien des poètes ont exprimé le sentiment mélancolique que l'on éprouve en voyant ces grands arbres de nos forêts couchés à terre, ces chênes robustes frappés par la foudre du ciel ou le bras du bûcheron, mais il y a dans la poésie de V. de Laprade une émotion particulière que le poète a admirablement rendue : c'est celle que le bûcheron lui-même doit ressentir en jetant à terre ces arbres magnifiques, qu'il a vus grandir, à l'ombre desquels il s'est reposé et sous lesquels ses enfants ont joué, son vieux père s'est abrité des ardeurs du soleil.

Cette poésie doit donc être dite sur un ton élégiaque, il ne faut guère sortir du médium que pour donner des tonalités basses et graves, mais il faut une certaine énergie dans l'accentuation, un peu de rudesse dans la voix puisque c'est un paysan qui parle.

(Dites le premier vers d'un ton descriptif et lent.)

Le chêne aux flancs noueux | dans l'herbe est couché | mort :

(Avec un ton mélancolique et doux.)

Mais du vieux bûcheron | c'est le dernier effort :

Il a fait son devoir, mais c'est tout ce qu'il peut faire,

Il pose sa cognée | et s'accoude au long manche;
(Dites d'un ton découragé.)

Il se courbe, en soufflant, le pied sur une branche,
Son morceau de pain noir | est gagné pour demain;
Et, s'essuyant le front du revers de la main;

(D'un ton brusque et dépité.)
Triste et rude métier que de porter la hache!

Je me demande, hélas!

A ce labeur de mort | quel Dieu m'a condamné?

Car enfin

Sur tes plus beaux enfants | j'ai frappé sans relâche,
(Avec un ton tendre et plaintif.)

Et je t'aime pourtant, forêt où je suis né!

N'est-ce pas naturel? car enfin

Ton ombre est mon pays; j'y vieillis, je sais l'âge—

Des grands chênes | épais sur les coteaux voisins.

J'ai vécu parmi vous,

Jamais | je ne dormis dans les murs d'un village;

Je ne cueillis jamais le blé | ni les raisins.

(Dites d'un ton doux et pensif.)

Ma mère | me berça dans la mousse et l'écorce,

J'ai, dans un nid pareil, vu dormir mes enfants;

(Dites d'un ton fier et ferme.)

Et comme moi | jadis, fiers de leur jeune force,

Ils grimpaient, tout petits | sur l'arbre que je fends.

Quand je pense au passé, je me rappelle que

J'ai compté de beaux jours, hélas! et des jours sombres

Que savent tous ces bois, complices ou témoins;

(Dites d'un ton plus grave.)

J'ai connu d'autres maux que la faim | sous leurs ombres;

Ah! c'est que

Dans un corps endurci | l'âme ne vit pas moins.

(Avec un ton d'affectueuse reconnaissance.)

J'eus chez vous | mon printemps, mes songes, mes chimères,

Arbres | qui modérez le soleil et le vent!

Je me souviens sans doute que

J'ai versé sur vos pieds | des larmes bien amères,

Mais pour moi | votre miel a coulé bien souvent.

(Établissez la comparaison en accentuant fortement le premier vers qui suit.

en disant doucement le second.)

Si j'ai vos bras nouveaux, vos cheveux longs et rudes,

J'ai mes chansons aussi, mes bruits vagues et doux,

Et sur mon front ridé |

Je sens bien que

le vent des solitudes,

O chênes fraternels, frémit comme sur vous!

(D'un ton farouche.)

En ennemi, pourtant sur ces monts que j'outrage,
La hache en main, frappant sur mes hôtes chéris,
Liés en vils faisceaux pour un sordide usage,
De rameaux et de troncs | j'entasse les débris.

(D'un ton mélancolique.)

Aussi mon âme est triste | et j'ai le regard sombre,
Quand je pense au triste métier que je fais,
Destructeur des forêts, je me suis odieux;

(D'un ton sombre et triste.)

J'ai déjà dépouillé cent arpents | de leur ombre,
J'ai fait place aux humains;

(D'un ton de supplication.)

pardonnez-moi, grands dieux!

Ah! si je pouvais vous respecter!

Mais c'est la pauvreté | qui par moi vous profane,
Saints temples des forêts, arbres que j'aime en vain!

C'est que voyez-vous,

Pour mes fils affamés | dans ma pauvre cabane,
Chaque arbre, hélas! qui tombe | est un morceau de pain.

(Avec un ton de désespoir.)

La pauvreté, c'est elle avec qui ce fer | lutte;

Me commandant de travailler à mon œuvre destructive

Elle fait taire en moi | ces choses que j'entends.
C'est elle qui renverse, en pleurant sur sa chute,
Pour les besoins d'un jour, le chêne de cent ans.

(D'un ton sombre et grave.)

Il en reste un... marqué du sceau fatal du maître,

Et celui-là, hélas! c'est

Mon plus cher souvenir... à frapper quelque jour;

(D'un ton attendri et doux.)

Mon vieil hôte, du bois l'ornement et l'ancêtre;

(Très lentement et en affaiblissant la voix.)

A lui de s'écrouler... Puis ce sera mon tour!

V. DE LAPRADE.

Quelle pénétrante mélancolie! et comme la douleur de ce pauvre bûcheron, forcé d'abattre ces beaux arbres, témoins des joies et des douleurs de sa vie, est simplement et noblement exprimée. C'est au diseur à rendre ce sentiment par un débit large, mesuré et une voix émue.

L. RICQUIER.

LEÇON DE CHOSES

L'ALLUMETTE

Matériel de la leçon.—Des allumettes en nombre au moins égal à celui des élèves.—Une règle.—Une bougie.—Une boîte d'allumettes vide.

M.—Voici pour chacun de vous une allumette. Vous me promettez bien, c'est entendu, de ne pas la frotter contre la table, et de ne pas la mettre dans votre bouche.

—Pourquoi vous fais-je ces recommandations?

D. Pourquoi ne faut-il pas frotter l'allumette contre la table?

R. Il ne faut pas frotter l'allumette contre la table parce qu'on l'enflammerait et qu'on pourrait se brûler, ou bien mettre le feu aux habits de son voisin.

D. Pourquoi ne faut-il pas mettre l'allumette dans sa bouche?

R. Il ne faut pas mettre l'allumette dans sa bouche, parce qu'il y a du poison au bout.

D. Y a-t-il du poison aux deux bouts?

R. Il n'y a de poison qu'à un bout seulement, mais l'autre bout n'est peut-être pas bien propre.

M. En effet, l'allumette n'étant pas faite pour être mangée a pu trainer n'importe où.

D. Maintenant, sauriez-vous dire à quelqu'un qui n'en aurait jamais vu, ce que c'est qu'une allumette?

R. Une allumette est une petite baguette de bois, avec du soufre au bout.

M.—Vous me dites qu'une allumette est une petite baguette de bois. Petite, c'est bien vague. Quand on veut indiquer la grandeur d'un objet, il faut dire qu'il est grand comme un autre objet connu. Prenez votre règle et dites-moi ce qu'on a marqué dessus.

R. Sur la règle, on a marqué des traits et des chiffres.

M.—La distance entre deux chiffres, s'appelle un pouce. Mettez un bout de l'allumette à l'extrémité gauche de votre règle, et dites-moi devant quel chiffre se trouve l'autre bout de l'allumette?

R. L'autre bout de l'allumette se trouve devant le chiffre 2.

D. L'allumette se trouve donc à avoir quelle longueur?

R. Elle se trouve à avoir 2 pouces de long.

D. Trouve-t-on les allumettes toutes faites?

R. Non, M... on ne les trouve pas toutes faites.

D. Comment donc peut-on en avoir?

R. Il y a des hommes qui en font.

D. Comment nomme-t-on l'homme qui fait les allumettes?

R. Je ne le sais pas M...

M.—Je vais vous le dire. L'homme qui fait les allumettes se nomme *allumetier*.

(Écrire ce mot sur le tableau noir.)

D. Dites-moi L... comment se nomme celui qui fabrique les allumettes?

(Faire dire la même chose par quelques élèves.)

M.—Une chose m'étonne. Les allumettes que vous avez dans les mains ont toutes exactement la même longueur. Pourquoi l'ouvrier prend-il tant de soin, puisque l'allumette doit être bientôt brûlée.—Il doit lui falloir beaucoup de temps et d'adresse pour tailler tous ces petits morceaux de bois?

E.—Les allumettes sont taillées à la machine.

D. Y aurait-il inconvénient à ce que les unes fussent plus grandes et d'autres plus petites?

R. Oui, M... parce que les paquets seraient difficiles à faire.

M.—Oui, en outre les paquets ne seraient pas égaux. Il faudrait prendre les allumettes une à une pour savoir si le compte y est, ce qui serait très-long et très-ennuyeux. Avec des baguettes bien égales, la grosseur des paquets indique qu'il y a dans chacun le nombre convenable d'allumettes.

- D. D'après ce que nous avons, une allumette est-elle de même d'un bout à l'autre ?
 R. Non, M....
 D. Mon corps est-il de même partout ?
 R. Non, M.
 D. Comment appelez-vous ceci ?
 R. Votre bras, M....
 M.—Vous ne dites pas que mon bras est tout mon corps, c'est une partie de mon corps. Répétez : Le bras est une partie du corps. Alors mon corps a plusieurs parties.
 Et bien, l'allumette a plusieurs parties.
 D. Quelles sont-elles ?
 R. Le soufre, le bois.
 D. Où est le soufre ?
 R. Le soufre est placé au bout de l'allumette.
 D. D'où vient le soufre ?— Je vais vous le dire. On le tire de la terre.—
 Répétez : On tire le soufre de la terre.
 D. Comment s'appellent toutes les choses qu'on tire de la terre et qui ne sont pas des plantes ?
 R. On les appelle des minéraux.
 D. Donc, qu'est le soufre ?
 D. Regardez bien et dites-moi de quelle couleur est le soufre.
 R. Le soufre est jaune.—Répétez ensemble.
 (*Le maître le met à la flamme de la chandelle.*)
 D. Le voici qui est en feu.—Comment appelez-vous les choses qui prennent feu ?
 R. On les appelle inflammables.
 D. Quelle est la couleur de la flamme ?
 R. La flamme est bleue.
 D. Depuis que j'ai mis le soufre dans le feu, ne sentez-vous rien ?
 R. Le soufre a une mauvaise odeur.
 D. Comment s'appellent les choses qui donnent de l'odeur ?
 R. Elles sont dites odorantes.
 D. Nommez-moi des choses odorantes.
 R. La rose, le parfum, etc....
 D. Le feu fait encore quelque chose au soufre ; quoi donc ?
 R. Le feu fait fondre le soufre.
 D. Nous avons dit que le soufre est un Un minéral.—Qu'est le bois ?
 R. Le bois est un végétal.
 D. D'où est-il tiré ?
 R. Il est tiré d'un arbre.
 R. Connaissez-vous cet arbre ?
 R. Non, M....—M.—Je vais vous le dire : Les allumettes sont faites avec le bois d'une espèce d'arbres qu'on appelle des sapins. Examinez ce bois, et dites-m'en quelque chose.
 R. Ce bois est tendre, sec ; il est cassant, léger, d'un jaune clair.
 D. Répétez ces différentes qualités de bois.
 (*Le maître l'approche du feu.*)
 D. Le bois est-il inflammable ?
 R. Oui, M....
 D. Quelle différence observez-vous entre le soufre et le bois, quand je le mets à la flamme ?
 R. Le soufre prend feu le premier avec une flamme bleue et il fond.
 D. Que fait le bois quand il est brûlé ?
 R. Il fait de la cendre.
 D. Réfléchissez bien et dites-moi pourquoi il faut mettre du bois et du soufre ensemble pour faire une bonne allumette ?
 R. On met du soufre, parce qu'il prend feu très vite, dure très peu de temps, qu'il serait brûlé avant que la chandelle ou le feu fût allumé ; tandis que le bois brûle plus longtemps.

D. Outre les allumettes ordinaires comme celles que vous avez sous les yeux, y a-t-il d'autres sortes d'allumettes?

R. Oui, M. outre les allumettes ordinaires, il y a les allumettes *chimiques* ou *phosphoriques*.

D. Comment sont-elles fabriquées?

R. Ces allumettes sont préparées avec un mélange de phosphore et de chlorate de potasse, qui s'enflamment par le frottement.

D. Comment appelle-t-on la manufacture où l'on fabrique les allumettes?

R. Je ne le sais pas, M..... Je vais vous le dire: Le lieu où l'on fabrique les allumettes, s'appelle *Allumière*. (*Écrire ce mot au tableau noir.*)

Faire répéter par un ou deux élèves, ensuite par tous les élèves ensemble.

D. *Montrant la boîte d'allumettes aux enfants.*—Lisez ce qui est imprimé sur cette boîte.

R. Eddy-Hull.

D. Savez-vous ce que veut dire le mot Eddy?

R. Oui, M.... c'est le nom du patron de la manufacture.

D. Et le deuxième: Hull?

R. C'est le nom de la ville où se trouve la manufacture.

D. Où est située la ville de Hull?—Vis-à-vis de quelle grande ville est-elle située?—Par quoi en est-elle séparée? etc....

NOTE.—Mettre les enfants en garde contre le danger des allumettes quand ils sont obligés d'être les gardiens des plus jeunes à la maison.—Leur lire les accidents souvent rapportés dans les journaux par le mauvais emploi des allumettes.

Conclusion Morale.—Vous m'avez dit que ce sont les hommes qui font les allumettes?

R. Oui, M....

D. Est-ce l'homme qui fait produire ce soufre, ce bois?

R. Non, M....

D. Qui donc?

R. C'est le bon Dieu.

D. Qui donne au soufre et au bois les qualités qui nous les rendent si utiles?

R. C'est encore le bon Dieu.

M.—Oui, mes enfants, c'est Dieu qui a fait toutes choses, c'est Lui qui leur a donné toutes les qualités qui nous les rendent utiles.—Nous devons lui en témoigner notre reconnaissance par notre piété, notre bonne conduite et par l'observation fidèle de ses saintes Lois.

FRS. LIÉNARD,
Professeur.

Montréal, décembre 1909.



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

LE SIGNE DE LA CROIX ET NAPOLEÓN Ier

Il y avait une fois, dans une contrée des vieux pays, un brave paysan qui était veuf et n'avait qu'un fils. L'enfant n'était pas bête. A l'école il apprit vite et bien tout ce que le maître lui enseignait.

Un jour, le jeune homme dit à son père :

« — Père, envoyez-moi donc au collège. Je veux étudier et devenir médecin.

— Mon ami, fais à ta volonté ».

Le garçon partit pour le collège, puis pour l'Université. A vingt-six ans, il savait tout ce qu'il faut savoir pour guérir... ou tuer les malades, et il reçut ses diplômes.

Mais le jeune médecin était devenu glorieux comme un paon. Il avait honte d'être le fils d'un modeste « habitant » et de loger dans une maisonnette basse et sans étage.

Aussitôt qu'il eut amassé un peu d'argent, il demanda des maçons pour bâtir ce qui lui manquait ; si bien que trois mois plus tard, il logeait en haut, dans une belle chambre, à côté de laquelle il y en avait une autre pour les gens riches et haut placés qui venaient lui rendre visite.

Comme autrefois, le père couchait en bas, dans un coin de la cuisine. Certes, le pauvre homme était bien un peu triste de voir son fils si vaniteux ; mais il ne se plaignait point.

Il faut dire qu'à cette époque Napoléon, le grand guerrier, était maître du pays et qu'il ne riait que tout juste lorsqu'on lui déplaisait. Un jour, il visita la contrée, s'attarda dans les champs et demanda l'hospitalité au médecin. Celui-ci naturellement, lui offrit la meilleure chambre, à l'étage, laissant toujours son père dans un coin, en bas.

Un coup d'œil avait suffi à l'Empereur pour se rendre compte de la situation, et il résolut de faire la leçon à l'orgueilleux. Seulement, comme il était fatigué, il remit la chose au lendemain.

Après avoir mangé, au déjeuner, de bonnes tartines de pain de méteil, avec quelques fines tranches de jambon, le tout arrosé de thé — faute de café, à cause du blocus continental projeté — Napoléon dit au jeune médecin :

« — Vous avez prié avant de manger, c'est très beau ; mais faites donc encore le signe de la Croix. »

Surpris, mais sans hésiter, le docteur s'exécuta de bonne grâce.

« — Veuillez recommencer, dit l'Empereur, et prononcer les paroles à haute voix. »

Le savant du village porta sa main droite au front et dit :

« — Au nom du Père... »

Puis, descendant la main jusqu'à sa poitrine, il continua :

« — Et du Fils... »

— Halte ! commanda le conquérant... La main au front... tout en haut, pour le Père, n'est-ce pas ?

— Oui, Sire.

— Et au bas pour le fils, pas vrai?... Dans votre maison, il n'en est pas ainsi cependant... Le fils est en haut et le père en bas. Il faut que cela change à partir de ce jour, sinon il vous en cuira. »

Puis, s'approchant du vieillard qui, les mains jointes, se disposait à intervenir pour excuser son fils, Napoléon dit d'un ton sévère :

« — Malheur aux familles où ne règne pas l'amour filial, malheur aux enfants qui n'aiment et n'honorent pas leurs parents! »

Tout en parlant, il tendit au brave homme une belle tabatière d'or, le pria de la conserver en souvenir de lui et il rejoignit son escorte qui venait justement de s'arrêter devant la porte du docteur.

A partir de ce jour, le père eut sa chambre à l'étage, et les affaires du fils n'allèrent plus mal, au contraire.

JEAN DES ERABLES

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I

LA FLEUR

La fleur fait l'ornement des jardins: son parfum est souvent délicieux; ses couleurs et sa forme varient à l'infini. L'abeille y puise le miel, le papillon voltige autour de sa corolle. La fleur est un symbole tantôt de joie et de bonheur, tantôt de tristesse et de deuil.

Idées principales de la dictée.— Pourquoi cultive-t-on les fleurs? En connaissez-vous de couleurs et de formes différentes? Que voit-on souvent auprès des fleurs ou de leur corolle? Quel symbole représente la pensée, le myosotis, etc.? Où rencontre-t-on souvent ces fleurs?

GRAMMAIRE ET EXERCICES.—A l'aide de petites propositions composées avec le verbe *être* et chacun des mots suivants: *fleur, abeille, miel, amener* les élèves à distinguer les trois parties: *sujet, verbe, attribut*.

— Définir les mots: *ornement, parfum, varier à l'infini, voltiger, corolle, symbole, deuil*.

II

LA HOUILLE

La houille est un charbon minéral noir et brillant. C'est elle qui *chauffe* nos maisons et nos fabriques; elle *fournit* le gaz qui nous *éclaire, fait marcher* nos machines et *permet* aux locomotives de nos chemins de fer de franchir en peu de temps de très grandes distances.

EXERCICES.— Qu'est-ce qu'un *minéral*? Citer quelques noms de minéraux.— Qu'est-ce que la *houille*? D'où l'extrait-on?— Quels sont ses usages?— Qu'est-ce qu'une *fabrique*? un *gaz*? une *locomotive*?— Construire de petites phrases en donnant aux verbes suivants un sujet et un complément: *chauffe, aime, tire, éclaire, fournit, lit, prie*.— Donner dix noms de bonnes qualités, dix noms de mauvaises qualités ou de défauts.

Récitation

LE DINDON ET LA PIE

Un gros dindon demandait à Margot :
 « Que disait-on de moi l'autre jour au village ?
 — On disait que tu n'es qu'un sot
 Qui n'a pour soi qu'un vain plumage. »

LE BAILLY.

Rédaction

LETTRE DE BONNE ANNÉE D'UN ENFANT À SA BIENFAITRICE (1)

Remplacer chaque tiret par le mot qu'exige le sens.

MOTS : *Vœux, bienfaiteurs, an, cœur, gratitude, bonheur, santé, souvenir, bonté, amis, Dieu, parents, enfants.*

Voici le nouvel *an*, un beau jour pour les *enfants*. Selon l'usage, ils s'épanchent avec leurs *parents*, leurs *amis*, leurs *bienfaiteurs*, et font des *vœux* pour leur félicité.

Pour moi, il m'est doux de vous répéter, Madame, ce que mon *cœur* vous a dit bien des fois : ma *gratitude* n'est surpassée que par votre *bonté*, et rien ne m'est plus doux que le souvenir de votre aimable bienveillance. Aussi, je fais les *vœux* les plus ardents pour que *Dieu* vous accorde la *santé* et le *bonheur*.

Je suis, Madame, votre respectueux et reconnaissant protégé.

JULES..

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

CONSEILS DU BONHOMME RICHARD

Il faut *agir* pendant que nous le pouvons et agir à *propos*.

Avec de l'*assiduité*, nous ferons tout sans peine. La paresse rend tout *difficile* et le travail rend tout *aisé*.

Celui qui se lève tard a besoin d'agir toute la journée et peut à *peine* finir ses affaires *au soir*... *D'ailleurs*, la paresse va si lentement, que la pauvreté l'a bientôt attrapée.

(1) Autres lettres de bonne année, voir *L'Enseignement Primaire* de décembre 1909.

Conduisez vos *affaires* et ne vous laissez jamais conduire par elles.
L'homme qui se couche *de bonne heure* et se lève *matin*, dit le *bonhomme Richard*,
acquiert santé, fortune et sagesse.

Croyez, mes enfants, les conseils qu'il vous donne et *tâchez* d'en profiter.

FRANKLIN.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Agir: travailler, faire acte de volonté ou de force.—Quelle est la nature de ce verbe? expliquer *réagir*.—Faire remarquer que cette phrase renferme trois propositions, car un second verbe *il faut* est sous-entendu devant *agir à propos*.—*A propos*: dans le moment convenable.—Expliquer le sens et l'orthographe des autres mots en italiques.

II

SOUVENIR D'ENFANCE

Quand ma mère *allait* à Québec, elle logeait souvent chez une de mes tantes, veuve riche qui, pour jouir de plus de tranquillité sur ses vieux jours, louait des chambres à l'hospice des Dames de l'*Hôpital-Général*. Ces chambres communiquaient à l'église par un jubé. Un matin, elle me *mène* à la messe avec elle; j'entends chanter l'office et je mêle ma voix infantine et assez *discordante* à celles du *chœur* des religieuses. Ma mère, après avoir essayé inutilement de *m'imposer silence*, prend le parti le plus sage, celui d'emporter son maussade enfant hors de *l'édifice sacré*; mais très *contrariée* d'avoir été la cause de ce petit *scandale*, elle se rend après l'office chez le vieux chapelain du couvent, pour lui faire des excuses.—Il fallait, madame, dit le bon chapelain, le laisser continuer: il chantait, comme les petits oiseaux, les louanges de Dieu dans son langage.

PHILIPPE-A. DE GASPÉ.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*quand*: remplacer ce mot par un équivalent: lorsque, chaque fois que.—*allait*: donnez le présent: va; le futur? ira; le passé indéfini: est allée.—*Hôpital-Général*: nom propre composé, une majuscule à chacun des deux mots. Avant d'aller plus loin, faites mettre oralement cette première phrase au présent, puis au futur.—*Mène*: (amener, mener, promener, surmener) quand faut-il l'accent grave? devant une syllabe muette.—*discordante*: qui n'est pas en accord; le contraire de *concordante*.—*celles*: pourquoi le pluriel? il y avait plusieurs voix pour former un chœur.—*chœur*: un ensemble de voix; on donne aussi ce nom à une partie de l'église.—*M'imposer silence*: exprimez en d'autres termes: me faire taire.—*l'édifice sacré*: l'église.—*contrariée*: pourquoi un *e* muet à la fin? ce mot se rapporte à elle (ma mère) sujet de *se rend*, qui vient un peu plus loin.—*scandale*: faute faite en public, mauvais exemple. Quel est le verbe correspondant? *scandaliser*: l'adjectif? *scandaleux*.

Reprenez oralement—toute la dictée en mettant *mes parents* à la place de *ma mère*.

Ex: quand *mes parents allaient*..... *ils logeaient*..... Un matin *ils me mènent* à la messe avec eux..... etc

Récitation

LA FAUVETTE ET LA PAQUERETTE

Je chante, disait la fauvette,
Les louanges du Créateur :
Et toi, mignonne pâquerette,
Que dis-tu, petite fleur ?

— Moi, je dis sa bonté, sa clémence,
Qui, sur ma chétive existence,
Versent la vie et la fraîcheur.
Je prêche aux enfants l'innocence,
La modestie et la candeur.

QUESTIONS.—Que veut dire le mot *mignonne*? *chétive existence*?—Que chante la fauvette?—Quel langage tient la pâquerette?

Rédaction

L'HIVER

Oh! que j'aime l'hiver! s'écriait André bien emmitouffé dans un pardessus garni de fourrure, en s'amusant à glisser sur la neige.

Son père lui montra, grelottant au coin de la route, un pauvre enfant vêtu d'une mauvaise blouse et d'un pantalon déchiré.

— Oh! papa, s'écria l'enfant devinant la pensée de son père, je ne pensais pas à ceux pour qui l'hiver est si dur! Ma mère, je le sais, a mis de côté mes vieux vêtements de l'année dernière, laissez-moi les lui demander pour ce pauvre petit!

Un moment après, André s'amusait sans remords, à faire des boules de neige, car il avait vu partir le petit mendiant chaudement vêtu et tout joyeux.

QUESTIONNAIRE.—Que disait André en s'amusant sur la neige? Était-il chaudement vêtu? Que lui montra son père? Comment était habillé le pauvre enfant? Que dit alors André à son père? Pourquoi André s'amusait-il sans remords?

CANEVAS.—*Exclamation d'André en s'amusant sur la neige. Un pauvre enfant au coin de la route. Paroles de commisération d'André, sa charité. Il s'amuse ensuite sans remords. Pourquoi?*

Dictées supplémentaires

I

APPRENONS NOTRE HISTOIRE

C'est un devoir de connaître l'histoire de son pays. Il faut rendre ce juste hommage aux aïeux qui l'ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang; il faut prendre possession de leur antique gloire, héritage commun du riche et du pauvre; il faut enfin s'instruire pour l'avenir et apprendre par quelles vertus une nation subsiste et grandit.

Que l'indifférent foule d'un pied ingrat la tombe d'un grand homme, le seuil d'une cathédrale ou la terre d'un champ de bataille, et qu'il aille, sans regrets, chercher loin du pays natal une vie plus aisée. L'homme de cœur sait qu'autour de lui tout est le fruit du travail et du courage. Sa vie est laborieuse, mais plus dure a été la vie de ses ancêtres. Humble ouvrier, il apporte sa pierre à leurs œuvres séculaires, et, dans ses loisirs, c'est aux récits du passé qu'il retrempe sa vertu. La maison de ses pères, son église, son village, la patrie tout entière s'embellit alors pour lui de souvenirs, de nobles pensées, et a comme une âme qui parle à la sienne.

EMILE KELLER.

II

LA LOI DU TRAVAIL

Petit Canadien, sois un enfant pieux : aime Dieu, ta famille, ta patrie ; sois obéissant et studieux. Pour l'instant, on ne te demande pas davantage. Mais demain, quand tu ne seras plus un enfant, quand tu seras un petit homme d'abord, puis tout à fait un homme, quels seront tes devoirs ? Le premier de tous, mon enfant, ce sera d'être un bon chrétien et un bon travailleur. Que tu fasses une chose ou une autre, que tu sois employé, commerçant, peintre, sculpteur, mécanicien, cultivateur, ouvrier, instituteur, Dieu veut que tu travailles. Qu'on travaille de ses mains ou de son cerveau, il faut que tout le monde travaille ; et ceux qui travaillent de leurs mains ne sont pas toujours ceux qui travaillent le plus rudement. Tous les travailleurs sont également honorables, quoi qu'ils fassent. Sais-tu quel est l'homme méprisable ? C'est celui qui ne fait rien, c'est l'oisif. Prends donc la résolution d'être toute ta vie un homme laborieux. C'est à ce prix que tu seras heureux, autant qu'on peut l'être ici-bas, honoré de tes concitoyens et béni de Dieu.

Petit Canadien, tu as écouté avec attention les conseils que je t'ai donnés. C'est bien. A toi de les mettre en pratique.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

MON LIVRE

Mon livre est un ami aussi commode que sincère : il ne vient que quand je l'appelle et il me dit la vérité chaque fois que je le consulte. Parfois il me déplaît, je le jette dans un coin ; mais bientôt, je reconnais mes torts et je m'empresse de le reprendre. Il ne change alors ni de ton, ni d'humeur : rien ne peut le déterminer à flatter mes vices ou mes défauts. Si le malheur frappe à ma porte, s'il m'enlève un des miens ou

m'atteint dans mon bien-être, mon livre m'apporte les plus précieuses consolations. Quand je l'interroge sur la vie des peuples, sur leurs guerres, leurs habitants, leur législation, leurs mœurs, il a une réponse toute prête, et, renouant la chaîne des temps, il me révèle les progrès de l'esprit humain à travers les âges. Il me dévoile aussi le secret des forces de la nature et les procédés que l'homme emploie pour en tirer *parti*. Sans que j'aie besoin de quitter le coin de mon feu, je parcours avec lui l'univers, il me transporte avec lui dans les astres ou m'entraîne au fond des mers et jusque dans les entrailles de la terre. Il me remplit d'un noble enthousiasme pour tout ce qui est grand, généreux et juste: il m'inspire le sentiment de mes devoirs envers mon Créateur, envers mes semblables et envers moi-même.

X ***

EXERCICES. 1^o—Transcrivez la dictée oralement au pluriel en remplaçant *mon livre* par *mes livres* et *je* par *nous*. Exemple: *Nos livres sont des amis aussi commodes que sincères; ils ne viennent que quand nous les appelons...* etc.—

2^o Transcrivez les trois premières phrases en mettant les verbes au passé indéfini et en mettant *nos livres* au lieu de *mon livre*. Exemple: *Nos livres ont été des amis, ... ils ne sont venus que quand nous les avons appelés et ils nous ont dit la vérité chaque fois que nous les avons consultés. Parfois ils nous ont déçu...* etc. jusqu'à *de les reprendre*. Justifiez l'orthographe des participes.

3^o *Venir*. Donnez quatre verbes composés du verbe *venir* précédé de *préfixes* dont vous donnez la signification: *revenir, survenir, prévenir, convenir, intervenir, circonvenir*, etc., au choix. *revenir*: venir de nouveau; *survenir*: venir sur le fait, au moment du fait; *prévenir*: venir d'avance pour faire prendre garde, faire réfléchir; etc.

4^o Avec chacun des adjectifs suivants pris dans la dictée, faites un *nom*, un *adverbe* et un *verbe* de la même famille: *Commode, habituel, noble, juste, véritable, naturel, grand*. Ex: *commodité, commodément, accommoder; habitude, habituellement, habituer; noblesse, noblement, noblir; justesse, justement, ajuster; vérité, véritablement, vérifier*, etc.

5^o Donnez les *homonymes* du mot *temps*: *tan, tant, tends, tend*.

ANALYSE

Quand je l'interroge sur la vie des peuples, sur leurs habitudes, leur législation leurs mœurs, mon livre a une réponse toute prête.

Deux propositions: une *principale* et une *complétive circonstancielle*.

PRINCIPALE: *Mon livre a une réponse toute prête.*

COMPLÉTIVE CIRCONSTANCIELLE de temps du verbe de la principale: *quand je l'interroge sur la vie des peuples, sur, etc.*

toute prête: qualifie réponse: *toute* est adverbe modifiant *prête*, il est variable ici par euphonie devant *prête* adj. fém. commençant par une *consonne*.

Quand: rattache la *complétive* au *verbe* de la principale: c'est une *conjonction*.

Sur (répété deux fois): proposition qui marque le rapport des compléments indirects avec le verbe *interroge*. (*vie, habitude, législation, mœurs*.)

Les deux propositions ne sont pas placées dans l'ordre logique; il y a une *inversion* qui fait mieux ressortir le grand nombre de questions variées et intéressantes auxquelles le livre peut répondre.

Après une telle étude de la phrase, l'analyse grammaticale n'offre plus aucune difficulté

II

LA PESANTEUR

Soulevée à une certaine hauteur, puis abandonnée à elle-même, une pierre tombe, elle revient à terre. Autant en fait le premier objet venu : un morceau de bois, une boule de fer, une goutte d'eau, une balle de plomb, etc. Cependant certains corps, au lieu de se précipiter vers le sol, s'élèvent et restent suspendus à des hauteurs plus ou moins grandes, comme la fumée, les nuages, les aérostats. Ces corps s'élèvent, parce que, dans leur ensemble, ils sont plus légers que l'air ; ils montent dans l'atmosphère comme monterait du fond de l'eau un morceau de bois abandonné à lui-même. Mais si l'atmosphère n'existait pas, tout, absolument tout, tomberait comme tombe le plomb. C'est ce qu'on énonce en disant que tous les corps sont *pesants*. Par le mot *pesants* on ne veut pas entendre que tous les corps sont plus ou moins lourds ; la quantité de poids n'est pas ici prise en considération. On veut simplement dire que tous les corps tendent à revenir à terre.

J.-H. FABRE.

Questions.

1. Que signifient les mots *aérostat*, *atmosphère* ?
2. Que veulent dire ici les mots *corps*, *pesants* ?
3. Citez les homonymes de *corps*.

Réponses.

1. *Aérostat* : ballon rempli de gaz à l'aide duquel l'homme peut s'élever dans l'air ; *atmosphère* : couche d'air qui entoure la terre jusqu'à une distance considérable, et au-delà de laquelle c'est le vide.
2. *Corps* : toute chose composée de matière, qui a un poids et occupe une place ; *pesants* : qui est attiré par la terre.
3. *Corps* de l'homme ; *corps* : réunion d'hommes formée dans un but déterminé, corporation ; corps d'armée ; corps de pompiers ; aller en *corps* ; *cor* de chasse, instrument à vent ; *cor* : petite excroissance douloureuse à l'orteil.

DEVOIR.—Citez une demi-douzaine de verbes essentiellement impersonnels et conjuguez-les oralement.

Récitation

LE BRUIT DES BERCEAUX

O le doux bruit des Berceaux
Que bercent les mères,
Comme les brises légères
Bercen^t les roseaux !

O les songes doux, peuplés de chimères,
Que ce bruit joli fait épanouir !
... Au bruit des berceaux que bercent les mères
Les Anges du ciel doivent s'endormir !

O le doux bruit des berceaux
 Que bercent les mères,
 Comme le vent des clairières
 Berce les oiseaux !
 La douce chanson que, par les nuits claires,
 À l'entour de moi j'écoute frémir !...
 ... Au bruit des berceaux que bercent les mères
 La Haine et les Flots devraient s'endormir !

O le doux bruit des Berceaux
 Que bercent les mères,
 Comme les vagues amères
 Bercent les vaisseaux !
 La peur de l'Orage et l'horreur des Guerres
 Hantent les Berceaux et les font frémir !
 ... Au bruit des berceaux que bercent les mères
 La Haine et les Flots devraient s'endormir !

THÉODORE BOTREL.

Composition

LE TRAVAIL EST UN TRÉSOR

SOMMAIRE: « Le travail est un trésor » a dit Lafontaine.—Est-ce vrai?—Pourquoi?

Développement.

L'écolier, dès qu'il réfléchit, se rend compte des bienfaits du travail. Penché sur son cahier, il prend en faisant un thème, en résolvant un problème, l'habitude de l'effort soutenu, persévérant; il apprend à fixer sa volonté. L'esprit retenu par le livre où il étudie une leçon, il fortifie son intelligence par l'attention. Le travail discipline son activité, qui, de sa nature, aime à passer capricieusement d'un objet à un autre; s'il s'applique à ce qu'il fait, il prendra goût à l'ordre, à la méthode; il saura qu'une besogne est mieux faite en temps convenable.

Le travail a ses joies: le devoir terminé, la difficulté vaincue, l'élève se sent heureux et fier du progrès accompli; il commence à devenir « quelqu'un »; le développement de son intelligence, de sa volonté le soustrait à la dépendance des autres. Plus il avancera dans ses études, plus le savoir acquis lui donnera cette idée « qu'il existe par lui-même ». Le travail, c'est la conquête de la liberté, de notre personnalité. Quelle n'est pas la fierté, le légitime orgueil du jeune homme, quand il peut se dire: « Enfin, j'ai un état! Je puis gagner ma vie: je ne suis plus à la charge des autres. » Suivant le mot d'un philosophe « bien-être, indépendance, souveraineté, honneur, amitié, le travail promet tout à l'homme, lui garantit tout. »

Par dessus tout, le travail, c'est l'accomplissement de la loi de Dieu qui n'a mis à notre disposition les richesses de la création qu'à la condition expresse que nous les mettions en valeur par notre volonté.

Dictées supplémentaires

I

LA NOUVELLE ANNÉE

Nous voici au seuil d'une nouvelle année. Dans ces jours toutes les voix redisent les traditionnels souhaits de prospérité et de bonheur. Rien de plus chrétien que cet échange de sentiments affectueux et empressés auxquels la foi ajoute ses indéfectibles clartés, l'espérance ses horizons infinis, la prière sa toute-puissante intercession.

C'est pourquoi, nous saluons l'année nouvelle avec une joie religieuse. Elle est un présent de Dieu; c'est la vie qui refléurit sous la rosée du ciel. Le Maître nous la donne de bon cœur. « Jésus nous la présente, comme le dit gracieusement Saint-François de Sales, toute parfumée de son doux Nom, toute empourprée de son sang; comment ne serait-elle pas une bonne année? » Et l'aimable Saint ajoute cette aimable harmonie du mystère de la Circoncision du Sauveur Jésus avec l'année nouvelle: « Comme le sang de l'Agneau pascal mis sur les portes du peuple d'Israël, sauvegardait leurs enfants, ainsi le doux Agneau de Dieu marque de son sang très pur la porte et l'entrée de la nouvelle année, pour éloigner le malheur et nous la donner toute favorable. »

II

LE BAPTÊME DE GARAKONTIÉ (1)

Ce grand chef indien appartenait à la cruelle tribu des Iroquois et vivait au pays des Onnontagués. Doué de toutes les bonnes qualités dont la nature favorisait souvent l'enfant de la forêt, il devint promptement l'ami des missionnaires et des Français. Autant il était courageux et intrépide dans la guerre, autant il se montrait doux et humain dès qu'il avait déposé sa terrible hache de guerre. Sa sagesse dans les conseils lui avait acquis un grand crédit dans sa nation et il usait de son influence pour combattre les mesures violentes et pour établir la paix entre les Iroquois et les Français. A force de souplesse et d'habiles manœuvres, il arracha, à maintes reprises, des mains des tortionnaires sauvages, de pauvres soldats blessés pour qui le bûcher était déjà dressé au centre du campement. On a dit de lui que sa rare intelligence, son esprit vif et profond et surtout son caractère fortement trempé l'auraient fait briller au premier rang, s'il était né au milieu des ressources de la civilisation.

Dieu devait récompenser cette vertu des bois. En 1670, il abjura les superstitions de l'infidélité et demanda le baptême. Cet événement important fut l'occasion de grandes fêtes religieuses et civiles.

Mgr de Laval voulut présider la cérémonie du baptême. Entouré d'un nombreux clergé et des dignitaires de la colonie, il versa l'eau sainte sur le front du fier Iroquois. Le parrain était le gouverneur, M. de Courcelles, et la marraine, Mlle Bouterouë, fille de l'intendant. Ce fut dans l'église paroissiale qu'eut lieu la cérémonie, au milieu d'un concours extraordinaire de fidèles. Des représentants de toutes les nations sauvages de la Nouvelle-France avaient répondu à l'invitation de Mgr de Laval et furent l'objet des sympathies de la population entière.

J.-B. LAGACÉ.

(1) Bas-relief qui décore la base du monument Laval à Québec.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

Composition

SOYEZ SOBRES

Que signifie cette maxime : « La porte du cabaret conduit à l'hôpital ? » faites-en ressortir la vérité par des exemples.

CANEVAS.—I. La vie du cabaret appauvrit.—II. Elle nuit à la santé.—III. Elle ruine la vie de famille.

DÉVELOPPEMENT

I. Qui voyons-nous à l'hôpital ? Des malades indigents n'ayant pas le moyen de se faire soigner chez eux. Quelques-uns sont tombés dans le malheur sans qu'il y ait de leur faute ; d'autres, hélas ! sont restés ou sont devenus pauvres en manquant d'économie et de bonne conduite

Voilà ce qui est arrivé à Maxime et à Julien, deux voisins de lit auxquels papa vient de m'envoyer porter une commission. Le premier était un jeune et robuste cultivateur ; le second, un de ses ouvriers. Maxime aurait pu vivre dans l'aisance, mais comme il fréquentait l'auberge, il a fini par liquider et boire jusqu'à sa terre et ses animaux. Julien, qui gagnait un large salaire, buvait avec son maître et ne faisait épargne. Les voilà tous deux misérables.

II. Pendant que je me trouvais auprès d'eux, j'entendis une voix partant du lit n° 15 : « Je brûle ! je brûle ! au secours, docteur ! » criait un malheureux en appuyant la main sur sa poitrine et sur son estomac. « Cette brûlure, lui répondit le médecin, est un effet des spiritueux dont vous avez abusé. Avant d'aller au cabaret, vous aviez une santé prospère, et maintenant vous êtes torturé par le mal et par la soif. Nous allons vous mettre au régime lacté, et nous espérons vous guérir. Que cette dure leçon vous profite ! Lorsque vous quitterez l'hôpital, gardez la ferme résolution d'être sobre. »

III. « Oui, dit alors un vieillard assis dans un fauteuil roulant, oui, gardez bien cette résolution pendant qu'il en est encore temps. Je ne puis refaire mon passé ; ne défaites point votre avenir. A votre âge, Dieu m'avait donné une femme d'ordre et de gentils enfants. Le cabaret m'a dégoûté de la vie de famille ; ma femme et ma fille aînée sont mortes de chagrin, mes fils sont partis pour les Etats ; je n'en ai plus de nouvelles. Et c'est par ma faute que je mourrai dans la tristesse et l'isolement. »

Je devine pourquoi papa m'a envoyé porter une commission à Maxime et à Julien : il voulait me préserver, longtemps à l'avance, du malheur de ces gens-là. Au retour, j'ai regardé avec pitié les buveurs de l'auberge ; et, au diner, j'ai admiré mon père ne buvant que de l'eau fraîche.

PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQVES

1. Les profits réalisés sur la vente des boissons fortes en Angleterre pour l'année 1899 furent de \$92774000, combien de milles de chemin de fer à \$30000 par mille pourrait-on construire avec cette somme?

Solution: $92774000 \div 30000 = 3092\frac{7}{15}$ milles. *Rép.*

2. Il y a des familles d'ouvriers de six personnes—d'où les liqueurs alcooliques sont totalement bannies—qui vivent honorablement et font même des économies avec un revenu de \$700 par année. Combien ferait-on vivre de familles avec \$140000000, montant de la consommation de l'alcool au Canada?

Solution: $140000000 \div 700 = 200000$ familles.

Agriculture

DICTEE

LES ENGRAIS

Sous le nom d'engrais, on désigne les *substances* qui ont pour but de rendre la terre encore fertile lorsqu'elle a été affaiblie par la grande quantité de plantes qu'elle a nourries.

Il y a des *engrais animaux* et des *engrais végétaux*. Le fumier est un engrais mixte, c'est-à-dire formé de substances animales et de substances végétales.

Parmi les substances employées à cet usage, il en est quelques-unes, mes enfants, que vous ne connaissez peut-être pas. Ce sont les cendres, les os, la suie, les eaux de savon, les eaux de lessive et jusqu'aux chiffons eux-mêmes.

Les cendres, l'eau de savon et l'eau de la lessive contiennent de la soude, substance très fertilisante, voilà pourquoi leur effet est excellent. Les os, écrasés et broyés, donnent du phosphate de chaux, excellent pour les sols qui ne renferment pas de principes calcaires. Quant à la suie, on l'emploie dans les terres humides et froides qu'elle réchauffe et engraisse. Enfin les chiffons que nous jetons dans la rue ont aussi une action efficace sur le sol, mais il faut qu'ils aient été longtemps enterrés et qu'ils se soient pourris.

Rien n'est inutile, il faut savoir tirer parti de toute chose, telle est la pensée que nous devons avoir souvent présente à l'esprit.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Substances: La substance est la matière dont est formée une chose. — *Fertile:* qui peut produire des fruits. L'opposé de cet adjectif est stérile (faire remarquer la terminaison masculine avec un e muet: champ fertile ou stérile). *Qu'elle a nourries:* rechercher le sujet et le complément de ce verbe. En faire remarquer l'accord, non avec le collectif, mais avec le nom.—*Engrais animaux, engrais végétaux:* c'est-à-dire

formés de substances provenant des animaux ou provenant des végétaux.—*Il en est quelques-uns*: au lieu de *il y en a*. Ces deux formes peuvent être employées toutes les deux. Cependant la première est plus élégante que la seconde.—*Excellent*: meilleur qu'aucun autre, au-dessus de tous (famille de mots: excès, exceller, excellence). Excellence, excellent (part. présent).—*Ecrasés et broyés*: Ces deux termes expriment le même sens avec une différence d'intensité dans l'expression. Ce qui est broyé est réduit en poudre plus fin que ce qui est écrasé.—*Les sols*: les terrains.—*Qui ne renferment pas de principes calcaires*: c'est-à-dire de la chaux.—*Quant à...* Emploi différent de *quand* et de *quant*: le second qui ne s'emploie que devant la proposition à signifier *en ce qui concerne*.—*Qu'elle réchauffe et engraisse*: c'est-à-dire auxquelles elle donne de la chaleur et des substances destinées à nourrir les plantes qui seront semées dans ces terres.

EXERCICES ÉCRITS

1° Rappeler les règles particulières concernant les verbes terminés en *ger*, *cler*, *cter*, *écr*, *aycr*. Donnez des exemples.

PROBLEMES AGRICOLES

1. Un cultivateur nourrit un veau pendant 4 semaines. Pendant la 1ère semaine, ce veau absorbe 10.5 chopines de lait par jour; pendant la 2ème semaine, 15.75 chopines; pendant la 3ème, 21 chopines et pendant la 4ème 24.5 chopines. Ce veau pesant 140 livres est vendu à raison de \$7.70 les 100 livres de poids vif. Calculez le prix de vente d'une pinte de lait employé à la nourriture de ce veau.

Solution: Quantité de lait qu'il faut:

Pour la 1ère semaine: $10.5 \times 7 = 73.50$ chopines.

Pour la 2e semaine: $15.75 \times 7 = 110.25$ chopines.

Pour la 3e semaine: $21 \times 7 = 147.00$ chopines.

Pour la 4e semaine: $24.5 \times 7 = 171.50$ chopines.

Total 502.25 chopines.

On a vendu le veau (7.70×140) \div 100 = \$10.78.

Le prix de vente d'une chopine de lait est de:

$10.78 \div 502.25 = \$0.0214$.

$\$0.0214 \times 2 = \0.0428 , le prix d'une pinte. *Rép.*

2. L'avoine bien récoltée renferme ordinairement 86% de matière sèche, et sur la matière sèche, 12% d'éléments protéiques ou azotés digestibles, 6% de matières grasses, 56.6% de matières non azotées.

On demande, d'abord, combien il y a d'azote, de matières grasses et d'extractifs non azotés dans 50.715 minots d'avoine pesant 60 livres le minot.

On demande ensuite de déterminer la relation nutritive de cet aliment.

Solution: Poids de l'avoine: $50.715 \times 60 = 3042.9$ livres.

Matière sèche: $3042.9 \times 0.86 = 2616.894$ livres.

Éléments azotés: $2616.894 \times 0.12 = 314.02728$ livres.

Matières grasses: $2616.894 \times 0.06 = 157.01364$ livres.

Extractifs non azotés: $2616.894 \times 0.566 = 1481.162004$ livres.

Relation nutritive: La *relation nutritive* ou le *rapport nutritif* d'un aliment, d'une ration, est le rapport du poids des matières azotées digestibles contenues dans cet aliment, ou cette ration, à la somme des poids des matières grasses et des matières hydrocarbonées ou non azotées, également digestibles.

Les matières azotées = 12%

Les matières grasses = 6%

Les matières hydrocarbonées = 56.6%

$$\text{La relation} = \frac{12}{6 + 56.6} = \frac{12}{62.6} = \frac{1}{5.2} \text{ Rép.}$$

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Une dame emploie 12 verges de soie pour se faire une robe: si la soie n'avait que *moitié* de largeur, quelle longueur de soie devrait-elle acheter?

Solution: Si la soie a une largeur 2 fois plus petite, on devra en prendre une longueur 2 fois plus grande, ou $12 \times 2 = 24$ verges.

2. Les lambris d'une salle ont une surface de 23 verges carrées. Que doit-on: 1° au menuisier qui les a posés à raison de \$1.50 la verge carrée; 2° au peintre qui les a décorés au prix de \$0.50 la verge carrée?

Solution: On doit au menuisier: $\$1.50 \times 23 = \34.50 .

On doit au peintre: $\$0.50 \times 23 = \11.50 .

3. Lorsque le quart de verge de drap coûte \$0.24, quel est le prix de 60 verges?

Solution: $\$0.24 \times 4 = \0.96 , le prix d'une verge.

$\$0.96 \times 60 = \57.60 . Rép.

4. Combien a-t-on dépensé pour obtenir 15 pots de confitures, sachant qu'on a employé 12 livres de fraises à \$0.10 la livre et 8 livres de sucre à \$0.06?

Solution: $\$0.10 \times 12 = \1.20

$\$0.06 \times 8 = \0.48

Total..... $\$1.68$. Rép.

5. Quelle est la longueur d'un champ au bord duquel on peut planter 76 arbres en les espaçant de 8 verges?

Solution: Il y a 76 arbres, mais il n'y a que 75 espaces.

$$75 \times 8 = 600 \text{ verges. } \textit{Rép.}$$

6. Un enfant a lu une histoire contenue dans 12 pages de chacune 35 lignes; combien de lignes a-t-il lues?

$$\textit{Solution: } 35 \times 12 = 420 \text{ lignes. } \textit{Rép.}$$

7. Un cultivateur laboure son champ en faisant 34 sillons; il lui a fallu en moyenne 5 minutes par sillon; combien a-t-il employé de minutes pour ce travail?

$$\textit{Solution: } 34 \times 5 = 170 \text{ minutes.}$$

8. Un cultivateur a récolté 250 sacs de pommes de terre contenant chacun $1\frac{1}{2}$ minot; quelle somme représente cette récolte à \$0.60 le minot?

$$\textit{Solution: } \text{La valeur d'un sac est de } \$0.60 \times 1\frac{1}{2} = \$0.90.$$

$$\text{La valeur de 250 sacs est de } \$0.90 \times 250 = \$225. \textit{ Rép.}$$

9. Quelle somme faut-il pour payer 100 ouvriers qui ont travaillé chacun 10 jours à \$2 par jour?

$$\textit{Solution: } \$2 \times 100 \times 10 = \$2000.$$

10. Une ouvrière gagne \$0.65 par jour; combien recevra-t-elle pour 20 jours de travail?

$$\textit{Solution: } \$0.65 \times 20 = \$13.$$

11. Une société composée de 8 hommes, 8 femmes et 14 enfants a passé 7 jours à Montréal. Les frais de voyage et de séjour se sont élevés à \$2 par jour par personne: trouvez le montant total de la dépense.

$$\textit{Solution: } \text{La société se compose de } 8 + 8 + 14 = 30 \text{ personnes.}$$

$$\text{Ces 30 personnes dépensent par jour } \$2 \times 30 = \$60.$$

$$\text{En 7 jours, le montant de la dépense sera de } \$60 \times 7 = \$420.$$

12. Trois frères reçoivent chacun \$1245 de la succession d'un oncle: à combien s'élève cette succession?

$$\textit{Solution: } \$1245 \times 3 = \$3735.$$

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un bassin contient 3420 gallons. Combien faudra-t-il de temps à un robinet pour le remplir s'il donne 216 gallons par 18 minutes?

$$\textit{Solution: } 216 \div 18 = 12 \text{ gallons par minute.}$$

$$3420 \div 12 = 285 \text{ minutes} = 285 \div 60 = 4 \text{ heures } 45 \text{ minutes. } \textit{Rép.}$$

$$\textit{Autre solution: } (3420 \div 216) 18 = (3420 \times 18) \div 216 = 61560 \div 216 = 285 \text{ minutes. } \textit{Rép.}$$

2. Quel est le revenu annuel d'un rentier qui a \$3.86 à dépenser par jour?

$$\textit{Solution: } \$3.86 \times 365 = \$1408.90. \textit{ Rép.}$$

3. Un particulier s'est procuré par ses économies, un revenu annuel de \$1113.20. Quelle est sa dépense journalière, sachant qu'il met de côté \$4653 en 15 ans, l'année étant de 365 jours?

Solution: $\$4653 \div 15 = \310.20 , ce qu'il met de côté par année.

$\$1113.20 - \$310.20 = \$803$, ce qu'il dépense par année.

$\$803 \div 365 = \2.20 par jour. *Rép.*

4. Sur une somme provenant de la vente de 636 minots d'avoine, un négociant a prélevé \$94.32 pour le paiement de son premier commis; six autres de ses employés s'étant partagé le reste, ont eu chacun \$50. Quel était le prix du minot d'avoine?

Solution: $\$94.32 + (\$50 \times 6) = \$94.32 + \$300 = \$394.32$.

$\$394.32 \div 636 = \0.62 . *Rép.*

5. Trois pièces de toile coûtent \$252. la 1ère contient 178 verges; la 2ème 134 verges, et la 3ème 108 verges. Combien coûte chaque pièce?

Solution: $178 + 134 + 108 = 420$ verges, la longueur totale des trois pièces.

$\$252 \div 420 = \0.60 , prix d'une verge.

$\$0.60 \times 178 = \106.80 , le coût de la 1ère pièce.

$\$0.60 \times 134 = \80.40 , le coût de la 2ème pièce.

$\$0.60 \times 108 = \64.80 , le coût de la 3ème pièce.

6. Un marchand achète 293 verges de drap à \$4.82 la verge; 379 verges de toile à \$0.74 et il lui reste \$1265.48. Quelle somme avait-il avant le paiement?

Solution: $\$4.82 \times 293 = \1412.26

$\$0.74 \times 379 = \280.46

Ce qui lui restait $\$1265.48$

Ce qu'il avait d'abord $\$2958.20$. *Rép.*

7. On a payé \$3261.96 quatre pièces de même drap à raison de \$4.68 la verge. La 1ère contient 146 verges, la 2e en contient 253 verges et la 3e contient 24 verges de plus que la 4e. On demande la longueur respective des 3e et 4e pièce.

Solution: $\$3261.96 \div \$4.68 = 697$, nombre total de verges.

$146 + 253 = 399$, nombre de verges dans les deux premières pièces.

$697 - 399 = 298$, nombre de verges dans les deux dernières pièces

$298 - 24 = 274$, nombre de verges qu'il y aurait dans les deux dernières pièces si les deux n'avaient que le nombre de verges de la quatrième.

$274 \div 2 = 137$, nombre de verges dans la 4e pièce.

$137 + 24 = 161$, nombre de verges dans la 3e.

PROBLEMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Quels sont les $\frac{4}{15}$ d'un nombre dont les $\frac{6}{7}$ valent 30?

Solution: $\frac{6}{7} = 30$

$$\frac{7}{7} = 30 \times \frac{7}{6} = 35$$

$$\frac{4}{15} \text{ de } 35 = 35 \times \frac{4}{15} = \frac{28}{3} = 9\frac{1}{3}.$$

2. Une fontaine a mis $8\frac{5}{6}$ heures pour vider les $\frac{2}{9}$ d'un bassin. Combien mettrait-elle de temps pour en vider les $\frac{7}{8}$?

Solution: $\frac{2}{9} = 8\frac{5}{6} = \frac{53}{6}$

$$\frac{9}{9} = \frac{53}{6} \times \frac{9}{2}$$

$$\frac{7}{8} = \frac{53}{6} \times \frac{9}{2} \times \frac{7}{8} = \frac{1113}{32} = 34\frac{25}{32}.$$

3. Quelle est la fraction dont les $\frac{4}{9}$ égalent 0.3764?

Solution: $0.3764 \div \frac{4}{9} = 0.3764 \times \frac{9}{4} = 0.8469.$

4. J'ai reçu \$327.25 après avoir dépensé les $\frac{7}{15}$ de ce que j'avais, et j'ai maintenant \$64.75 de plus que je ne possédais d'abord. Combien avais-je?

Solution: Après avoir dépensé les $\frac{7}{15}$ il me restait les $\frac{15}{15} - \frac{7}{15} = \frac{8}{15}$.

$$\frac{8}{15} + \$327.25 = \frac{15}{15} + \$64.75.$$

Soustrayant \$64.75 de chaque côté, on a :

$$\frac{8}{15} + \$262.50 = \frac{15}{15}$$

Soustrayant $\frac{8}{15}$ de chaque côté, on a :

$$\$262.50 = \frac{7}{15} \text{ ou } \frac{7}{15} = \$262.50.$$

$$\text{d'où } \frac{15}{15} = \$262.50 \div \frac{7}{15} = \$262.50 \times \frac{15}{7} = \$562.50.$$

5. Un ouvrier a perdu les $\frac{2}{5}$ d'une journée de 12 heures. Combien doit-on lui retenir sur le prix de la journée qui est de \$0.37 $\frac{1}{2}$ par heure?

Solution: Les $\frac{2}{5}$ de 12 = $\frac{24}{5}$.

è

$$\$0.375 \times \frac{24}{5} = \$0.075 \times 24 = \$1.80.$$

6. Une personne a oublié un nombre: elle se rappelle seulement qu'il y avait $17\frac{2}{3}$ de différence entre les $\frac{3}{7}$ et les $\frac{2}{5}$ de ce nombre. Quel est ce nombre?

Solution: $\frac{3}{7} - \frac{2}{5} = 17\frac{2}{3} = \frac{155}{9}.$

$$\frac{3}{7} - \frac{2}{5} = \frac{15}{35} - \frac{14}{35} = \frac{1}{35} = \frac{155}{9}$$

$$\frac{35}{35} = \frac{155}{9} \times 35 = \frac{5425}{9} = 602\frac{7}{9}.$$

7. Donnez la théorie et la règle pratique de la division d'un nombre entier par une fraction. Prenez pour exemple $8 \div \frac{2}{7}$.

Solution: Il s'agit de trouver le nombre de fractions égales qui, additionnées ensemble, donneront une somme égale au nombre.

Autrement.—Diviser un nombre entier par une fraction c'est chercher un nombre qui, multiplié par la fraction, reproduise le nombre entier.

Diviser 8 par $\frac{2}{7}$, c'est chercher le nombre de $\frac{2}{7}$ qui, additionnés ensemble formerait 8, ou c'est chercher le nombre qui, employé comme multiplicateur changera $\frac{2}{7}$ en 8, ou enfin c'est chercher le nombre qui, multiplié par $\frac{2}{7}$ reproduise 8.

Or, multiplier un nombre par $\frac{2}{7}$, c'est prendre les $\frac{2}{7}$.

Donc les $\frac{2}{7}$ du nombre cherché = 8

$$\frac{1}{7} \text{ du nombre cherché} = \frac{8}{2}$$

$$\frac{7}{7} \text{ du nombre cherché} = 8 \times \frac{7}{2} = 28.$$

Autre solution: Changeons 8 en 7ièmes = $\frac{56}{7}$.

Divisant $\frac{56}{7} \div \frac{2}{7}$, on a 28.

Dernière et meilleure solution: $8 \div \frac{2}{7}$.

Je dis: J'ai à diviser 8 par $\frac{2}{7}$; $\frac{2}{7}$ est une fraction; c'est le septième de 2; c'est 2 divisé par 7; c'est une quantité 7 fois plus petite que 2.

Je divise d'abord par 2, ce qui me donne $\frac{8}{2}$.

En divisant par 2 j'ai divisé par un nombre 7 fois trop grand, la réponse $\frac{8}{2}$ que j'ai trouvée est 7 fois trop petite; pour corriger l'erreur je multiplie cette réponse par 7, ce qui me donne $8 \times \frac{7}{2} = \frac{56}{2} = 28$. Donc pour diviser un nombre entier par une fraction, on multiplie le nombre entier par la fraction renversée.

8. Que devient une fraction quand on ajoute un même nombre à ses deux termes? Faites la démonstration en prenant pour exemple $\frac{3}{7}$.

La fraction devient plus grande 1° *De deux fractions ayant le même dénominateur la plus grande est celle qui a le plus grand numérateur.* Si au numérateur de la fraction $\frac{3}{7}$, on ajoute 2, on aura $\frac{5}{7}$, le numérateur sera augmenté de ses $\frac{2}{3}$ et la fraction aussi. *Il ne faut pas oublier que la fraction est augmentée de ses $\frac{2}{3}$.*

2° *De deux fractions ayant le même numérateur la plus petite est celle qui a le plus grand dénominateur.* Si au dénominateur de la fraction $\frac{3}{7}$, on ajoute 2, on aura $\frac{3}{9}$, le dénominateur sera augmenté de ses $\frac{2}{7}$, et la fraction sera DIMINUÉE de ses $\frac{2}{7}$. En résumé, en ajoutant 2 au deux termes de la fraction $\frac{3}{7}$, on a:

$$\frac{3 + 2}{7 + 2} = \frac{5}{9}$$

La fraction primitive a été augmentée de ses $\frac{2}{3}$ et

diminuée de ses $\frac{2}{9}$. L'augmentation étant plus grande que la diminution il s'ensuit que la fraction est augmentée.

REGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Une personne a acheté 28 livres de groseilles pour faire des confitures. On demande combien elle devra employer de sucre et combien elle obtiendra de livres de confitures, sachant: 1° Qu'il faut 1 livre de sucre par chopine de jus; 2° Que 7 livres de groseilles donnent 4 chopines de jus; 3° Que 1 chopine de jus pèse $1\frac{1}{4}$ livre et perd $\frac{1}{8}$ de son poids par la cuisson.

Solution: $(28 \div 7) 4 = 16$ chopines de jus et par conséquent 16 livres de sucre.

16 chopines $\times 1\frac{1}{4} = 20$ livres, le poids du jus avant la cuisson.

$20 - \frac{1}{8}$ de 20 = $20 - 2\frac{1}{2} = 17\frac{1}{2}$, poids du jus après la cuisson.

16 livres de sucre + $17\frac{1}{2}$ livres de jus = $33\frac{1}{2}$, poids des confitures.

On nous demande de résoudre les deux problèmes suivants:

2. Les ventes d'une maison de commerce s'élèvent à £32750 par an; les $\frac{2}{5}$ de ces ventes ont donné un profit de 28%; les $\frac{4}{15}$ un profit de 40% et le reste un profit de $17\frac{1}{2}\%$; Combien les marchandises avaient-elles coûté?

Solution: 28% sur les $\frac{2}{5} = \frac{2}{5}$ de 28% sur le tout = $11\frac{1}{5}\%$ sur le tout.

40% sur les $\frac{4}{15} = \frac{4}{15}$ de 40% sur le tout = $10\frac{2}{3}\%$ sur le tout.

$\frac{2}{5} + \frac{4}{15} = \frac{6}{15} + \frac{4}{15} = \frac{10}{15} = \frac{2}{3}$

$\frac{1}{3} - \frac{2}{3} = \frac{1}{3}$, le reste.

$17\frac{1}{2}\%$ sur le $\frac{1}{3} = \frac{1}{3}$ de $17\frac{1}{2}\%$ sur le tout = $5\frac{5}{6}\%$ sur le tout.

$11\frac{1}{5}\% + 10\frac{2}{3}\% + 5\frac{5}{6}\%$ sur le tout = 27.7% sur le tout.

$32750 \div 1.277 = \text{£}25646, 0 \text{ schelling, } 10 \text{ deniers } \frac{1150}{1277}$. *Rép.*

Autre solution: Soit £15, le coût des marchandises.

Alors $\frac{2}{5}$ de £15 = £6. 28% sur £6 = £6 \times 0.28 = £1.68

$\frac{4}{15}$ de £15 = £4. 40% sur £4 = £4 \times 0.40 = £1.60

* $\frac{1}{3}$ de £15 = £5. $17\frac{1}{2}\%$ sur £5 = £5 \times 0.17 $\frac{1}{2}$ = £0.875

Le gain total sur les \$15 £4.155

Le prix de vente = £15 + £4.155 = £19.155.

Donc les marchandises ont coûté autant de fois £15 qu'il y a de fois £19.155 dans £32750.

$(\text{£}32750 \div 19.155) \times 15 = (\text{£}32750 \times 15) \div 19.155$.

$\text{£}32750 \times 15 = \text{£}491250$.

$\text{£}491250 \div 19.155 = \text{£}25646, 0 \text{ schelling, } 10 \text{ deniers } \frac{1150}{1277}$.

3. Un épicier hausse le prix du sucre; il demande pour 7 livres ce qu'il demandait auparavant pour 8; avant d'avoir haussé le prix son profit était de 25%. Trouvez le taux du profit après l'augmentation de prix.

Solution: Soit \$1 le prix coûtant de 1 livre.

\$1.25 le premier prix de vente d'une livre.

$\$1.25 \times 8 = \10 . le prix de vente de 8 livres.

Donc en dernier lieu \$10. = le prix de vente de 7 livres.

$\$10 \div 7 = \$1.42\frac{6}{7}$ le prix de vente de 1 livre en dernier lieu.

$\$1.42\frac{6}{7}$ le prix de vente. — \$1. le coût. = $\$0.42\frac{6}{7} = 42\frac{6}{7}\%$. *Rép.*

4. A doit à B \$600 payable dans 6 mois. Quelle somme devrait-il payer au bout de 3 mois pour avoir le droit de retarder de 6 mois le paiement du reste?

Solution: A doit les \$600 à B, mais B doit à A la paix pendant 6 mois c'est-à-dire l'usage des \$600 pendant 6 mois, ou ce qui est la même chose l'intérêt de \$600 pendant 1 mois.

Lorsqu'il fait le 1er versement il a eu l'usage de \$600 pendant 3 mois, ou l'intérêt de \$600 pendant 3 mois, ce qui équivaut à l'intérêt de \$1800 pendant 1 mois. Il lui est dû l'intérêt de \$3600 — int. de \$1800 = int. de \$1800 pendant 1 mois.

Le 2e versement doit se faire 9 mois après le 1er et l'intérêt sur ce 2e versement doit être égal à l'intérêt de \$1800 pendant 1 mois

$\$1800 \div 9 = \200 , le 2^e versement.

$\$600 - \$200 = \$400$, le 1^{er} versement. *Rép.*

5. Un voyageur quitte une ville pour se rendre dans une autre en prenant un train qui fait 37 milles $\frac{1}{2}$ par heure; il revient dans un autre qui fait 54 milles par heure. Son voyage aller et retour, a duré 15 heures 15 minutes. Quelle est la distance des deux villes?

Solution: 1 mille pour aller = 1 sur $37\frac{1}{2} = \frac{2}{75}$ d'heure.

1 mille pour revenir = $\frac{1}{54}$ d'heure.

$$1 \text{ mille pour aller et } 1 \text{ mille pour revenir} = \frac{2}{75} + \frac{1}{54} = \frac{36}{1350}$$

$$\frac{25}{1350} = \frac{61}{1350}$$

1350

15 heures 15 minutes = $15\frac{1}{4}$ heures.

$$15\frac{1}{4} \div \frac{61}{1350} = \frac{61}{4} \times \frac{1350}{61} = \frac{1350}{4} = 337\frac{1}{2} \text{ milles.}$$

6. Un cultivateur occupe une terre de 20.6 acres pour laquelle il paye un loyer annuel de \$425. Il récolte par acre et par an 29 minots de blé et 33 quintaux de paille et vend au même prix 2 minots et $\frac{1}{2}$ de blé et 1 tonne de paille. Quel doit être ce prix pour que, déduction faite des frais de diverse nature évalués à $\$131.43\frac{1}{4}$, la somme qui lui reste surpasse le loyer de 20%?

Solution: $29 \times 20.6 = 597.4$ minots de blé.

$33 \times 20.6 = 679.8$ quintaux de paille.

$679.8 \div 20 = 33.99$ tonnes de paille.

1 tonne de paille = $2\frac{1}{2}$ minots de blé.

33.99 tonnes de paille = $2.5 \times 33.99 = 84.975$ minots de blé.

Donc la récolte = 597.4 minots de blé + 84.975 minots = 682.375 minots de blé.

La récolte a rapporté le loyer \$425.

plus 20% du loyer \$ 85.

plus les dépenses \$131.4325

en tout \$641.4325

Le prix de 1 minot de blé = $\$641.4325 \div 682.375 = \0.94 .

Le prix de 1 tonne de paille = $\$0.94 \times 2\frac{1}{2} = \2.35 .

7. En plaçant les $\frac{8}{15}$ de ses fonds à 5% et le reste à $4\frac{1}{2}$, un particulier se fait un revenu annuel de \$286. Quelles sont les sommes placées à 5% et à $4\frac{1}{2}$ %? A quel taux unique devrait-il placer le tout pour retirer le même intérêt?

Solution: Les $\frac{8}{15}$ à 5% = $\frac{8}{15}$ de 5% = $\frac{2}{3}$ % sur le tout.

$\frac{15}{15} - \frac{8}{15} = \frac{7}{15}$ à 4.5% = $\frac{7}{15}$ de 4.5% = 2.1% sur le tout.

$\frac{2}{3}\% + 2.1\% = 4\frac{23}{30}$ le taux unique.

$\$286 \div .04\frac{23}{30} = \6000 , la somme totale.

$\frac{8}{15}$ de \$6000 = \$3200 la somme placée à 5%.

$\frac{7}{15}$ de \$6000 = \$2800 la somme placée à $4\frac{1}{2}$ %.

ALGÈBRE

1. Le nombre de verges carrées dans la surface du plancher d'une chambre est égal à deux fois le nombre de pieds dans la longueur de la chambre; quelle est la largeur de la chambre?

Solution: Soit x le nombre de pieds dans la longueur de la chambre.

Alors $2x$ le nombre de verges carrées dans la surface, et $2x \times 9 = 18x$, le nombre de pieds carrés dans la surface.

$18x \div x = 18$ pieds, la largeur de la chambre.

2. Si les œufs de cane coûtent 8 sous de plus par douzaine que les œufs de poule, trouvez le prix d'une douzaine d'œufs de chaque espèce, lorsque 7 œufs de cane et 19 œufs de poule coûtent 48 sous.

Solution: Soit x le prix d'une douzaine d'œufs de poule. Alors $x + 8$, le prix d'une douzaine d'œufs de cane.

$\frac{7(x + 8)}{12} =$ le prix de 7 œufs de cane.

$\frac{19x}{12} =$ le prix de 19 œufs de poule.

$$\frac{7(x + 8)}{12} + \frac{19x}{12} = 48.$$

Multipliant l'équation par 12, on a :

$$7(x + 8) + 19x = 576$$

$$7x + 56 + 19x = 576$$

$$26x = 576 - 56 = 520$$

$$x = \frac{520}{26} = 20, \text{ le prix de 1 douz. d'œufs de poule.}$$

$$x + 8 = 20 + 8 = 28, \text{ le prix de 1 douz. d'œufs de}$$

cane.

3. L'argent de A est égal à deux fois celui de B. Chaque semaine A économise une somme égale à trois fois celle économisée par B. Au bout de 20 semaines A a \$65 et B 30. Combien chacun économise-t-il par semaine?

Solution: Soient x l'argent de B en commençant et $2x$ celui de A.

Soient y la somme économisée chaque semaine par B et $3y$ celle économisée par A.

$20y$, la somme économisée par B en 20 semaines.

$60y$, la somme économisée par A en 20 semaines.

$$2x + 60y = 65 \dots \dots \dots (1)$$

$$x + 20y = 30 \dots \dots \dots (2)$$

Multipliant (2) par 2, on a: $2x + 40y = 60 \dots \dots \dots (3)$

Soustrayant (3) de (1), on a: $20y = 5$

d'où

$$y = \frac{5}{20} = \frac{1}{4} = \$0.25.$$

et

$$3y = \$0.25 \times 3 = \$0.75.$$

Rép. A économise \$0.75 et B \$0.25.

4. Si de chaque terme d'une fraction on soustrait 3 le reste égalera $\frac{2}{3}$, mais si le numérateur de la fraction est diminué de 3 et le dénominateur augmenté de trois la nouvelle fraction égalera $\frac{1}{3}$. Quelle est la fraction?

Solution: Soit $\frac{x}{y}$ la fraction.

$$\frac{x - 3}{y - 3} = \frac{2}{3} \dots (1)$$

$$\frac{x - 3}{x - 3} = \frac{y + 3}{3} \dots (2)$$

Multipliant (1) par $3y - 9$ le plus petit multiple commun des dénominateurs et (2) par $3y + 9$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$3x - 9 = 2y - 6 \dots (3)$$

$$3x - 9 = y + 3 \dots (4)$$

Transposant (3) et (4), on a :

$$3x - 2y = 9 - 6 = 3 \dots (5)$$

$$3x - y = 9 + 3 = 12 \dots (6)$$

Soustrayant (6) de (5), on a :

$$-y = -9$$

d'où

$$y = 9$$

Substituant 9 la valeur d'y à y dans (6), on a :

$$3x - 9 = 12 \dots (6)$$

d'où

$$3x = 12 + 9 = 21$$

et

$$x = \frac{21}{3} = 7$$

Rép. La fraction est $\frac{7}{9}$.

5. A et B distribuent chacun \$300 à des pauvres. L'aumône de B à chaque pauvre est de \$1.25 de plus que celle de A, mais A donne de l'argent à 40 personnes de plus que B. Combien B a-t-il secouru de personnes?

Solution: Soit x le nombre de personnes secourues par B.

$x + 40$, le nombre secouru par A.

$\frac{300}{x + 40}$ = la somme donnée à chaque pauvre par A.

$\frac{300}{x}$ = la somme donnée à chaque pauvre par B.

$$\frac{300}{x} - \frac{300}{x + 40} = 1.25$$

Multipliant l'équation par 100, on a :

$$\frac{30000}{x} - \frac{30000}{x + 40} = 125$$

Multipliant l'équation par $x^2 + 40x$, on a.

$$30000x + 1200000 - 30000x = 125x^2 + 5000x.$$

Transposant et réduisant, on a :

$$125x^2 + 5000x = 1200000$$

Divisant par 125, on a : $x^2 + 40x = 9600$.

Complétant le carré, on a : $x^2 + 40x + 20^2 = 9600 + 400 = 10000$.

Extrayant la racine, on a : $x + 20 = 100$ ou -100 .

$$x = 100 - 20 = 80. \text{ Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Si une sphère solide en cuivre de 3 pouces de diamètre pèse $5\frac{1}{2}$ livres, trouvez le poids d'une sphère en plomb de $1\frac{1}{2}$ pouce de diamètre, sachant que le rapport de volumes égaux de cuivre et de plomb est de 11 à 14.

Solution : Trouvons d'abord le poids d'une sphère en plomb de 3 pouces de diamètre :

$$(5\frac{1}{2} \div 11) \times 14 = (1\frac{1}{2} \times 14) \div 11 = 7 \text{ livres.}$$

REMARQUE.—Les volumes de deux solides semblables sont dans le même rapport que le cube de leurs dimensions homologues.

Les poids de deux solides semblables de même *substance* sont dans le même rapport que le cube de leurs dimensions homologues : soit x le poids en livres

$$\text{d'où } \frac{3^3}{(1\frac{1}{2})^3} = \frac{7}{x} ;$$

$$\frac{27}{27/8} = \frac{7}{x}$$

$$8 = \frac{7}{x}$$

$$8x = 7$$

$$3x = 7$$

$$x = \frac{7}{8}$$

$$x = \frac{7}{8} \text{ de livre} = 14 \text{ onces. } \text{Rép.}$$

2. La surface totale d'un prisme triangulaire est de 720 pouces et les côtés de la base ont 2 pieds 1 pouce, 1 pied 5 pouces et 1 pied. Quel est le volume du prisme ?

Solution : 2 pieds 1 pouce 25 pouces. 1 pied 5 pouces = 17 pouces. 1 pied = 12 pouces.

Trouvons la surface d'une base :

$$(25 + 17 + 12) \div 2 = 27$$

$$27 - 25 = 2$$

$$27 - 17 = 10$$

$$27 - 12 = 15$$

$$27 \times 2 \times 10 \times 15 = 8100$$

La racine carrée de $8100 = 90$ pouces carrés, la surface d'une base.

$90 \times 2 = 180$ pouces carrés, la surface des deux bases.

$720 - 180 = 540$ pouces carrés, la surface latérale.

$25 + 17 + 12 = 54$ pouces, le périmètre de la base.

$540 \div 54 = 10$ pouces, la hauteur.

$90 \times 10 = 900$ pouces cubes, le volume.

3. Des quatre angles d'un carré de 8 pouces de côté on décrit des circonférences avec une ouverture de compas de 4 pouces. Trouvez la surface de la figure curviligne formée par les arcs qui se touchent.

Solution: $8^2 = 64$, la surface du carré.

Le quart de la surface de chacun des quatre cercles est pris sur le carré, ce qui reste est la figure intérieure dont il faut trouver la surface.

Le quart de la surface de quatre cercles égaux est égal à la surface d'un des cercles.

$4^2 \times 3.1416 = 50.2656 =$ la surface d'un cercle ou le quart de la surface de quatre cercles.

$64 - 50.2656 = 13.7344$. *Rép.*

4. Des six angles d'un hexagone régulier, de 10 pouces de côté, avec un rayon de 5 pouces de côté on décrit 6 circonférences. Trouvez la surface de la figure curviligne formée par les arcs qui se touchent.

Solution: $10^2 \times 2.59808 = 259.808$, surface de l'hexagone.

Les angles formés par les côtés d'un hexagone = 120 degrés.

Les six secteurs retranchés de la surface de l'hexagone = 6 secteurs de 5 pouces de rayon et de 120 degrés = 6 secteurs égaux chacun aux $\frac{120}{360}$ de la surface d'un cercle = au $\frac{1}{3}$ d'un cercle de 5 pouces de rayon.

6 fois le $\frac{1}{3}$ de la surface d'un cercle de 5 pouces de rayon = 2 fois la surface d'un cercle de 5 pouces de rayon.

$(5^2 \times 3.1416) \times 2 = 157.08$, surface des 6 secteurs enlevés à l'hexagone.

$259.808 - 157.08 = 102.728$. *Rép.*

LANGUE ANGLAISE

DICTATION AND COMPOSITION

THE ITALIAN AND HIS BELLS

PART I

A marvelous chime of bells, made by a young Italian, were hung in a convent near Lake Como — a lovely lake in the north of Italy. The maker had spent years upon the bells, and he received a very large price for them. With the money, he bought a little cottage by the side of the lake, so that he might live always within sound of his own bells. But when he had lived happily for a year or two, a revolt arose in that part of Italy. His cottage was burned down, and he lost his friends, his money everything he had. But what grieved him most was this: the convent had been pulled down, and

his beloved bells had been taken away, he knew not whither. He wandered about all over Italy, homeless and friendless. His only hope was that he might hear his bells ringing once more before he died. It happened that in one of his wanderings he met a man from over the seas. The stranger told him that at Limerick in Ireland he had heard a wonderful peal of bells. The poor Italian trembled, and said to himself, "These can be no other than my bells."

PART II

So he took ship for Ireland, and at last reached the mouth of the Shannon. He was rowed up the river in a little boat; and he lay back listening to the plash of the oars and looking up to the lovely evening sky, till they came within sight of Limerick. There the tall tower of St-Mary's Cathedral stood out against the fading sky, and as the rowers rested on their oars a moment, suddenly from that tower came the enchanting melody of strangely musical bells. They were indeed his bells and with their music came back to him memories of his happy youth and his shattered hopes. He wept for sorrow and joy. When they came to the landing place, the rowers waited for him to leave the boat; but he lay still, with his eyes yet turned to the tower. They tried in vain to rouse him. He had found what he had been seeking all his life; and he was dead.

PART I

- OUTLINE.—1. A chime of bells, made by an Italian, near Lake Como.
 2. The Italian had spent years in making them.
 3. He buys a cottage near the convent.
 4. A revolt arises in that part of Italy.
 5. His cottage is burnt down; the bells are taken away.
 6. He wanders about; wishes to hear his bells again.
 7. He meets a man from over the seas.
 8. The stranger tells him of a peal of bells at Limerick.
 9. "These are my bells."

PART II

- OUTLINE.—He takes ship for Ireland and reaches the Shannon.
 2. He comes within sight of Limerick.
 3. From the tower of St-Mary's comes the melody of bells.
 4. They were his own! He weeps.
 5. The boat reaches the landing-place; the rowers wait for him to leave the boat; he sits still.
 6. They try to arouse him.
 7. He was dead.

Taken from *Mciklejohn's Fables, Anecdotes, and Stories for teaching Composition.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Notes de voyage

JÉRUSALEM (Suite)

A 9 hrs, samedi, 11 avril 1908, les pèlerins eurent l'inestimable consolation de faire le chemin de la Croix solennel sur la voie douloureuse où se sont accomplis les grands mystères de la Rédemption.

La 1^{ère} station se fait à la Tour Rutonia où se trouvait le palais de Pilate. « C'est là que Pilate tenait son tribunal et qu'il interrogea le divin Sauveur. »

Le chemin de la Croix fut prêché par le Rvd Père Alcantara, O. F. M., si bien connu à Montréal et à Québec, et c'est le R. P. Alexandre, O. F. M. qui habita aussi Montréal et Québec qui récita les prières.

A cette 1^{ère} station, les fidèles ont la consolation de prier à l'endroit où le divin Maître fut interrogé par son juge qui, tout en reconnaissant son innocence, le livra aux Juifs.

Tout près de là on rencontre la chapelle de la Flagellation à l'endroit où, d'après la tradition, le divin Maître fut soumis au supplice du fouet et des verges. Les Juifs ne purent jouir du cruel spectacle de cet horrible supplice; les bâtiments élevés à l'est de la cour où ils étaient les en empêchaient. C'est pourquoi le faible juge sortit avec Jésus, de l'atrium du prétoire, pour le présenter à la foule, espérant que le lamentable état de Jésus exciterait en eux quelque sentiment de commisération.

Quel lieu mémorable pour les chrétiens! De cet endroit Jésus fut ramené au Prétoire (qui est à quelques pas, au côté opposé), et où les Juifs le couronnèrent d'épines, le couvrirent d'un manteau écarlate, et invitèrent la cohorte à le saluer ironiquement: « Roi des Juifs. »

A quelques pas à l'ouest de la chapelle de la Flagellation, on rencontre la 2^e station: l'imposition de la croix. Puis la III^e et la IV^e stations nous sont signalées à une faible distance. La IV^e station porte le nom de N.-Dame du Spasme. Les Arméniens catholiques y ont élevé une belle église non terminée. Jésus et Marie y sont représentés de grandeur naturelle et sont d'un effet saisissant. C'est ensuite la V^e station. Puis vint la VI^e station à l'endroit où la tradition place la maison de sainte Véronique. Jésus s'arrêta là pour essuyer son front divin, couvert de poussière, de sang et de crachats, avec le linge que lui présenta la compatissante et intrépide Véronique. Jésus y laissa les traits de sa face auguste.

A 60 pas plus haut on arrive à la VII^e station ou 2^e chute de Jésus pour expier les péchés de l'âge mûr, comme à la première chute on peut penser que Jésus la subit pour l'expiation des péchés de la jeunesse.

La VIII^e et la IX^e stations nous rappellent la charité et la compassion de Jésus sur les filles de Jérusalem et les souffrances de Jésus pour expier les péchés de la vieillesse.

Les quatre dernières stations se font au Calvaire et la dernière au Tombeau de Notre Seigneur.

Pour cet auguste chemin de Croix les dames marchent en tête, puis les messieurs et les prêtres, qui portent ensemble les deux croix du pèlerinage. Dans le parcours les voix chantent: *O crux Ave, spes unica, Vexilla Regis.*

Après la dernière station, trois fois nos deux croix font le tour du tombeau du Sauveur, pendant que les pèlerins chantent lentement: *Parce Domine*, et puis les pèlerins regagnent Notre-Dame de France, en portant les grands bras des croix de 15

pieds de long et les pèlerines portent les deux petits de huit pieds de large, en chantant: « Vive Jésus, vive sa Croix, » etc. Ces croix ont la dimension exacte de celle de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le soir à Notre-Dame de France, au fond du réfectoire, rayonnait une immense croix éclairée à l'électricité. Après le souper, on chantoit de tout cœur: *O crux Ave.*

Samedi après-midi.—Visite de la Mosquée d'Omar, remarquable par la richesse de ses tapis, de ses mosaïques. Cette mosquée est bâtie sur l'emplacement du temple de Jérusalem. On y voit donc la montagne ou pierre du sacrifice; elle est au centre, entourée d'une balustrade. A cet endroit Abraham prouva jusqu'à l'héroïsme sa confiance en Dieu et son entière obéissance aux ordres de Dieu en voulant immoler Isaac. Il faut s'affubler de babouches ou sinon, enlever ses chaussures pour pénétrer dans cette mosquée où on conserve dans une châsse trois poils de la barbe de Mahomet. On montre sur le rocher une empreinte ressemblant à celle d'une main, et les pauvres fils de Mahomet nous racontent que leur grand prophète s'est élevé de ce rocher au ciel sur une jument que l'archange Gabriel lui avait donnée comme cadeau; le rocher le suivit, mais l'Ange Gabriel l'arrêta de sa main puissante: de là l'empreinte. Dans une extase, le fameux prophète enfonça le roc avec sa tête qui se ramollit comme de la cire et garda l'empreinte de son turban, et il nous faut entendre toutes ces légendes absurdes sans sourire et sans faire aucun commentaire; ce n'est pas toujours chose facile. Pauvres aveugles! Nous prions Dieu d'ouvrir leurs yeux à la lumière.

(A suivre)

M.-LSE PEPIN,
Institutrice.

Deux congrès

Les journaux ont parlé à diverses reprises des deux grands congrès qui préoccupent en ce moment l'opinion publique. Le premier: *Congrès d'éducation des Canadiens français d'Ontario*, aura lieu le 18 janvier à Ottawa. Dans un mémoire très bien fait, les promoteurs du congrès disent:

“Ce congrès, fondement de l'entente et de la cohésion, sous l'appellation de *Congrès d'Education des Canadiens français d'Ontario*, est une association provinciale, qui se propose la juste et légitime revendication de tous nos droits, l'infatigable surveillance de nos intérêts nationaux. Conformément aux Congrès des Acadiens et des Franco-Américains, le nôtre se convoque en dehors de toute notion, intervention ou influence politique. Nous applaudissons au développement et au succès de tous les Canadiens du Dominion; ce que nous prétendons, c'est que cela ne soit point, *jamais*, au détriment des Canadiens français. Tel est notre dessein bien arrêté.

“L'heure est venue —il faut que tous le sachent parmi nous— où il est opportun et urgent de promouvoir, en faveur des Canadiens français, les avantages d'un avancement matériel, intellectuel, moral, religieux. C'est leur droit, à eux de le réclamer et de le maintenir; à personne il ne sera permis de le leur ravir ni dérober.”

Nous souhaitons que ce congrès produise tous les fruits qu'on en attend.

Le deuxième congrès a une portée mondiale: c'est le *Congrès Eucharistique* qui aura lieu à Montréal en septembre 1910. Ce sera un événement considérable. Dans une admirable lettre pastorale en date du 25 août dernier, S. G. Mgr Bruchési dit ce que sera ce congrès:

“Ces congrès (*Congrès Eucharistiques*) sont, vous le savez, de solennelles assemblées en l'honneur du Très Saint Sacrement. Ils sont composés d'évêques, de prêtres, de fidèles, venus des contrées les plus diverses pour offrir en commun leurs hommages au Dieu caché de l'Hostie.

“ Ils ont une double signification, et comme une double mission à remplir. Ils sont d'abord une œuvre de glorification de Jésus-Christ présent parmi nous. Ils font aussi contrepoids à l'orgueilleuse prétention des incrédules, qui voudraient supprimer Dieu, ou du moins le tenir éloigné de la vie sociale. Or, la foi nous l'enseigne, Dieu est dans l'Hostie consacrée. C'est pourquoi, le congrès la révèle, la produit au grand jour, l'acclame et la porte en triomphe. Tout ce que l'Eglise a de plus illustre et la société de plus honorable, les hommes les plus distingués par leur science et leur vertu, s'occupent alors de l'Eucharistie et cherchent d'un commun effort les plus puissants moyens de la glorifier et d'étendre partout sa divine influence. Les manifestations grandioses qui couronnent chaque congrès sont véritablement une marche triomphale du Christ à travers le monde. Elles annoncent et préparent au sein de l'humanité le règne public de Celui qui a reçu toutes les nations en héritage. Telle est la première mission des congrès; et les résultats obtenus jusqu'ici ont dépassé toutes les espérances.”

Après avoir rappelé la splendeur des congrès de Londres (1908) Cologne (1909), Mgr l'Archevêque de Montréal fait un appel pressant aux catholiques du Canada. Cet appel sera entendu.

Nous attirons l'attention particulière du personnel enseignant sur ce paragraphe, du Mandement de Mgr Bruchési:

« Nous recommandons aux religieux de notre diocèse, aux religieuses, aux élèves de nos séminaires, des collèges, des pensionnats et des écoles, à tous les fidèles de multiplier leurs communions, selon le vœu du Saint-Père, ainsi que leurs visites au Saint Sacrement, leurs bonnes œuvres et leurs prières, pour obtenir que le congrès opère dans les âmes tout le bien que nous en attendons. »

Le R. P. Nunesvais

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme du R. P. Nunesvais, supérieur du Patronage, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 1er décembre dernier, à l'âge de 44 ans. C'est un véritable apôtre que le bon Dieu a rappelé à lui. Il vint de France au Canada en 1896. Depuis cette date, le P. Nunesvais s'est littéralement dépensé au service des œuvres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul: *Patronages, Ecoles, Maisons de famille, Noviciats, Refuge*. Orateur de premier ordre, missionnaire tel que le voulait naguère Saint-Vincent-de-Paul, le P. Nunesvais prêcha de nombreuses retraites. Entre temps, il redigeait les *Fleurs de la charité* avec un talent littéraire remarquable.

En plus du sacrifice de sa vie, en pleine vigueur de l'âge, 44 ans, le bon Père dut en faire un autre très pénible aussi: celui de ne pas revoir sa chère France, de renoncer à dormir son dernier sommeil dans la terre natale. Le P. Nunesvais se résigna à la volonté de Dieu sans murmurer, sans se plaindre. Il est vrai que les nombreuses sympathies dont il fut l'objet pendant sa maladie ont su adoucir l'amertume de son sacrifice. D'ailleurs, Québec ne saurait être une terre étrangère pour le religieux français qui vient reprendre et continuer, au 20e siècle, l'œuvre commencée par ses devanciers du 17e.

A l'apôtre, à l'ami, non pas adieu, mais au revoir!

Aux Frères de Saint-Vincent-de-Paul, *L'Enseignement Primaire* offre ses plus cordiales sympathies.

En France

Nous avons déjà signalé la lettre collective des archevêques et évêques de France aux parents chrétiens, leur signalant les dangers de l'école qui n'est même plus neutre et condamnant les mauvais manuels de classe. Cette lettre a soulevé une tempête chez les libres penseurs et anti-catholiques. S. G. Mgr Dadolle, évêque de Dijon, vient de mettre les choses au point, à l'occasion d'un congrès diocésain :

« On vous a dit que la lettre des Evêques attaquait la République.

« Comment cela? En quoi? Nous avons dit aux parents: « Surveillez l'enseignement donné à vos enfants. » C'était notre droit d'Evêques. Où voit-on dans cet avertissement une attaque à la République?

« Vous attaquez l'école laïque, a-t-on dit encore. Sur cent enfants qui fréquentent l'école laïque, il y en a quatre-vingt-quinze ou quatre-vingt-seize qui, nés de parents baptisés, ont reçu le baptême. J'éprouve le regret profond de voir que l'école qui s'ouvre à la presque totalité des enfants catholiques, tiennent pour étranger le Dieu de leur baptême, le Dieu de leur première communion. (Applaudissements).

« Ce que nous reprochons à l'école, ce n'est pas d'être neutre, c'est de ne l'être pas. (Applaudissements.) Les promesses de la loi de 1882 sont-elles tenues? Les garanties qui nous avaient été données sont-elles respectueuses? Non.

« Nous avons le droit, en tant qu'Evêques, de nous rendre compte si la neutralité existait bien dans les manuels. Nous avons constaté qu'elle était violée et que les garanties manquaient à nos chers petits baptisés.

« Très poliment, des pères et des mères de famille sont allés demander aux maîtres d'école de retirer ces ouvrages. Ils ont été plus ou moins bien reçus. C'en est trop.

« Maîtres d'école, oui!

« Maîtres à l'école, non, jamais!

(Tonnerre d'applaudissements, acclamations prolongées).

« Comment! de huit heures à onze heures, et de une heure à quatre heures, les enfants n'auraient plus ni père ni mère? Ce serait monsieur l'instituteur ou monsieur l'inspecteur qui seraient seuls chargés de leur faire une conscience! Le ridicule le dispute à l'odieux.

« Nous sommes sur le terrain du droit et nous y resterons.

« Votre Evêque vous dit: « Je vous conjure de ne pas laisser exproprier vos enfants. » (Applaudissements répétés).

« Vous opposerez la résistance calme et réfléchie aux suggestions et aux menaces: vous opposerez la force de vos associations aux menaces de l'Etat.

« Les terroristes disaient: « Quand la loi parle, la conscience doit se taire. Parole d'esclave, indigne d'hommes libres.

« En tout cas, la loi parle avec nous, et c'est au nom de la loi et de la conscience, que nous déclarons la guerre aux mauvais livres. A vous d'agir. » (Salve d'applaudissements).

Comment sait-on qu'on est au pôle

(Du *Matin*, de Paris).

Quand on est place de l'Opéra, on s'en aperçoit tout de suite: au milieu il y a l'Opéra. Pareillement on sait, place de la Concorde, que l'Obélisque permet une certitude. Mais au pôle quel monument, quelle plaque indicatrice tout au moins, serviront à marquer le but?

Nous avons posé la question hier à l'Observatoire. En l'absence du directeur, M. Baillaud, son suppléant, M. Boquet, nous a répondu.

« On peut très bien connaître que l'on est au pôle. Pour cela, les observations sont sinon aisées, du moins très réalisables »

« Pour déterminer un point quelconque du globe, il faut obtenir la latitude et la longitude. Mais il suffira, au pôle, d'établir la latitude puisque toutes les longitudes s'y confondent. La latitude est déterminée de façon précise par le théodolithe, appareil peu commode à déplacer et que les explorateurs polaires ne peuvent guère prétendre à transporter dans leurs bagages. Elle est aussi déterminée par le sextant, qui sert d'ordinaire aux marins pour « faire le point » en mer et que Cook, aussi bien que Peary, avait certainement avec lui.

« Les indications du sextant ne sont pas extrêmement précises, et tandis qu'avec le théodolithe nous pouvons déterminer le « point » exact, à dix mètres près, avec le sextant un écart de quelques centaines de mètres est possible. Mais il n'est pas douteux que les explorateurs polaires s'étaient munis de cartes donnant, à tel jour, la hauteur du soleil à tel degré. Et j'estime ainsi qu'ils ont pu déterminer le pôle à trois ou quatre cents mètres près.

« Il y a aussi l'étoile polaire, dont les mouvements sont parfaitement connus. Par elle encore les explorateurs auraient établi leur passage au pôle, mais si leur seul appareil d'observation était un sextant, tenons-nous-en à cette conclusion. Malgré le froid qui doit rendre difficile la manipulation de l'appareil, et par conséquent provoquer quelques erreurs, malgré l'imprécision relative du sextant, on peut s'écrier un beau jour: « Voici le pôle! »

« Leur carnet d'observations, d'ailleurs, a-t-on ajouté à l'observatoire, sera la meilleure preuve que les visiteurs du pôle puissent fournir.

« Enfin, tout savant qui se respecte tient le pôle pour un endroit 'comme un autre, où l'on peut vivre, marcher, et où nul phénomène ne trouble l'existence. Il y fait surtout très froid et il n'y a personne: telles sont les deux caractéristiques de ce lieu réputé. »

Chants canadiens

NOUVEAUX CHANTS CANADIENS. *Paroles de Jean Credo* (F. L.-E. de l'I. C.)

Chant No 1: *Parlons français!* Musique de A. Lavallée-Smith.

Chant No 2: *Lévis dans l'île Sainte-Hélène.* (Musique, par le même). En vente au « Passe-Temps, » Montréal.

Voilà de jolis chants, qui signifient quelque chose. Ils expriment en beaux vers de fiers et généreux sentiments. Nous voudrions les voir répandus dans toutes les écoles.

“ Journal de classe ”

Les Frères Maristes viennent de publier un journal de classe très bien ordonné. Nous le recommandons au personnel enseignant. L'auteur s'est efforcé de le combiner de manière à ce que toute autorité scolaire puisse, en l'examinant, se rendre compte de la manière dont le maître prépare sa classe, constater la suite qu'il met dans son enseignement, l'intelligence avec laquelle il répartit le programme des études.

Ce carnet comprend une page pour le *programme général*.

Dix pages pour la répartition mensuelle.

Une page pour l'horaire général.

Une page pour les morceaux de récitation.—(anglais et français).

Une page pour les chants.—(religieux et profanes)

Une page pour les exercices de gymnastique.

Deux pages pour la liste des élèves.

216 pages pour la préparation journalière.

16 pages pour les notes et compositions.

Comme aspect, réglage, qualité de papier, ce carnet est de première qualité.

Il est en vente à la Procure provinciale des Frères Maristes, à Iberville, et chez M. Beauchemin, libraire à Montréal.

La librairie classique J. A. Langlais & fils.

Consultez notre catalogue. Si vous ne l'avez pas, faites en la demande, il vous sera adressé gratuitement. Pour l'ouverture des classes, voyez si vous avez besoin des articles suivants:

Tableaux noirs.—Cartes géographiques.—Pupitres pour écoles.—Globes terrestres, etc., etc.

Avez-vous le *Journal d'Appel* approuvé: celui de J. N. Miller?

Il vous faut aussi des classiques. Nous les avons tous.

Nous vous signalons les livres suivants qui sont recommandés par le Conseil de l'Instruction publique:

Pédagogie, par MM. Rouleau, Magnan et Ahern, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée;

Analyse grammaticale et logique, par C.-J. Magnan;

Connaissances usuelles; par N. Tremblay;

Hygiène par le Dr. Paradis, le seul traité approuvé.

Comptabilité agricole et domestique par Dallaire.

Et aussi:

Instruction Civique par C.-J. Magnan: nouvelle édition approuvée par le Conseil de l'Instruction publique.

Cours de langue anglaise, par l'abbé Chamberland.

Espérant être favorisé de vos bonnes commandes, nous demeurons,

Vos bien devoués,

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS,

177, rue St-Joseph, Québec.

Manuel des Sciences usuelles, par les abbés Huard et Simard (approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.) In-12 de 380 pages. Illustré de 234 vignettes. Cartonnage papier.

2^e édition. Prix: \$0.75 l'ex.—Prix spécial à la douzaine. A l'usage des instituteurs, institutrices et des personnes qui se préparent à obtenir les brevets d'enseignement.

Cette édition n'est en vente que chez M. l'abbé V.-A. Huard, à l'archevêché de Québec.

ENSEIGNEMENT PAR LES YEUX

TABLEAUX MURAUX

POUR LES ÉCOLES ET LES FAMILLES

Lecture, écriture, fractions, toisé, musée scolaire d'histoire naturelle, complet, en 116 tableaux avec échantillons variés.

Tableaux de physique: 16 Tableaux avec instruments pour expériences, Tableaux de Leçons de Choses, Anatomie, Hygiène. Anti-alcoolisme, Tuberculose, Mutualité, Soins immédiats aux blessés, Botanique.

Cartes géographiques, Texte anglais ou français, Globes terrestres et Célestes, Globes ardoises, Toile ardoise pour tableaux noirs, Brosses à tableaux, Bouliers-compteurs, Baguettes-indicateurs, etc.

GRANGER FRERES,

Editeurs-Libraires-Papetiers,

43, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec.

L'Analyse Grammaticale et l'Analyse logique aux Brevets de capacité, à l'école normale et à l'École primaire intermédiaire et supérieure, par Ç.-J. Magnan. Seul traité d'analyse approuvé par le Comité catholique de l'Instruction publique.—La Cie J. A. Langlais & fils, éditeurs, 177 rue St-Joseph, Québec.

Pédagogie Pratique et Théorique, à l'usage des candidats au brevet d'enseignement et des élèves des Ecoles normales, par Mgr Th. G. Rouleau et MM. C.-J. Magnan et J. Ahern. Seul traité de pédagogie approuvé par le Comité catholique de l'Instruction publique.—La Cie J.-A. Langlais & fils, éditeurs, 177, rue St-Joseph, Québec.

PUBLICATIONS FRANÇAISES

Nous recommandons aux instituteurs et aux institutrices du Canada français, les admirables publications françaises suivantes:

Les Dimanches Chez Soi, directeur, M. François Veuillot, de *l'Univers*, 142, Rue Montmartre, Paris. Abonnement: 8 francs. Hebdomadaire.

Le Noël, 5 rue Bayard, Paris. Abonnement: 12 francs. Hebdomadaire.

Le Mois littéraire et pittoresque, 5, rue Bayard, Paris. Abonnement: 12 francs. Mensuel (au delà de 100 pages).

Les Questions actuelles (excellente revue d'informations), 5 rue Bayard, Paris. Hebdomadaire. Abonnement: 7 francs.

Toutes ces revues sont admirablement bien faites. Les trois premières sont illustrées avec un goût parfait.